LA LIBERTÉ

"Paraît depuis 1913"

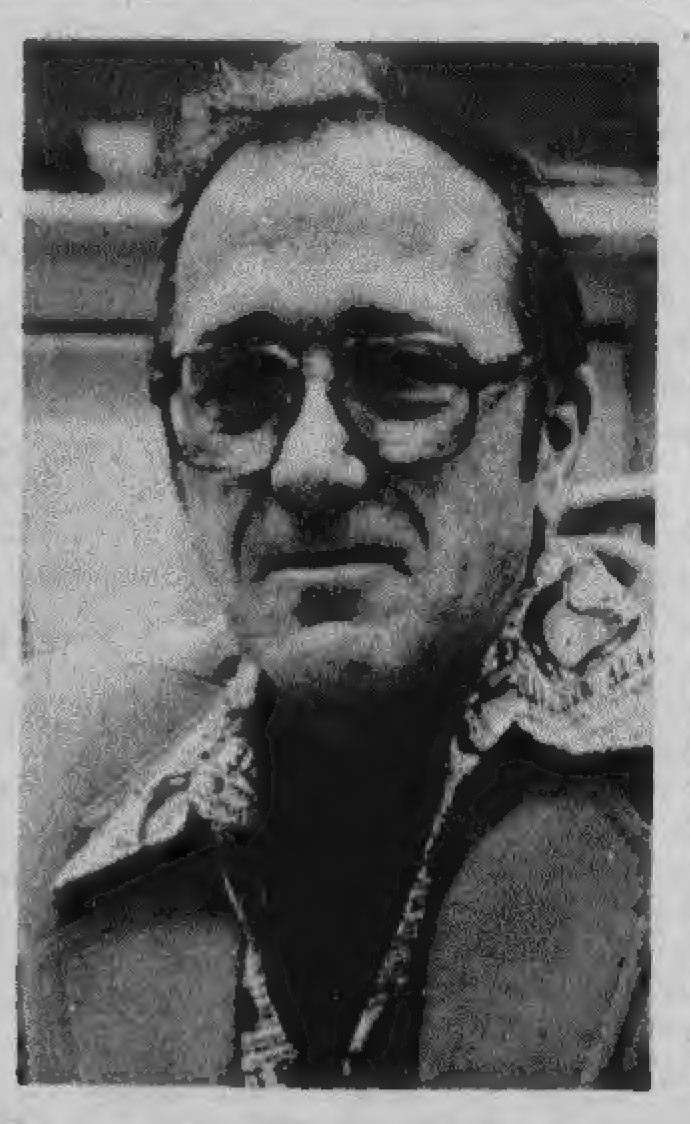
Tirage: 12,900

VOL. 68 No 27 Saint-Boniface Jeudi 23 octobre 1980

Ces élus sans élections

Pour des raisons d'heure de tombée, LA LIBERTÉ ne peut donner à ses lecteurs cette semaine les résultats des élections scolaires et municipales. Néanmoins, nous avons interviewé deux de ces trop nombreux "élus avant les élections", qui n'ont pas eu besoin de se soumettre à l'approbation populaire.

Il s'agit du nouveau maire de Sainte-Anne-des-Chênes, M. Roger Smith, qui revient sur la scène politique après une éclipse de six ans; et du préfet de la municipalité de Montcalm, M. Albert St-Hilaire, qui occupe ce poste depuis 1974. Ils évoquent notamment leur conception de la fonction dont ils ont la charge.





M. Roger Smith



M. Albert St-Hilaire



Le 1,000e abonné du Cercle Molière

La présente campagne d'abonnement du Cercle Molière tourne ces derniers jours à plein rendement. En effet, plus de 1,000 abonnements ont été vendus à date. Le 1,000e à s'être abonné à la saison 1980/81 a été M. Pierre Laurencelle, directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents.

On le retrouve sur la photo, entouré de Aurore Cormier, la téléphoniste qui lui a vendu son abonnement; Lise Mulaire, responsable du comité de téléphone; Irène Mahé, publicitaire; Joanne Lussier (2e rangée); Mario Desbiens, directeur technique; Aline Campagne, secrétaire; et Karen Ryan, décoratrice de la première production, Oscar.

OPINION

Le parcours enchanteur de l'assimilation institutionnelle

Les campagnes électorales ont habituellement l'art de faire ressortir soit le meilleur ou soit le pire des candidats et de leurs travailleurs. La campagne pour les élections scolaires vient tout juste de se terminer et celle-ci n'a pas manqué à la tradition, car une question qui faisait fureur "en ville" il y a quelques années, continue à confondre bien des gens dans nos divisions scolaires rurales.

C'est bel et bien la question du montant de français ou d'anglais enseigné dans les classes de nos écoles rurales qui divise encore aujourd'hui certains villages dans les divisions scolaires de La Montagne, de la Rivière Seine et de la Rivière Rouge. Les gens en région urbaine qui ont fait la bataille pour une programmation française dans leurs écoles, en exigeant que le système scolaire leur accorde tout ce que la loi permet, avaient appelé leurs adversaires "B", "50-50" ou "immersion partielle".

C'est la même situation que l'on retrouve dans ces divisions rurales par rapport à ce fameux débat sur l'utilisation de langue comme véhicule de l'enseignement. Cependant, en région rurale, on parle de programme mixte et quelques candidats qui ont épousé cette foi, expliquent ouvertement (mais pas toujours) qu'il y a trop de français et que "nos jeunes n'apprendront pas l'anglais".

Venant de la bouche de personnes qui font partie d'une collectivité qui s'assimile avec une rapidité effarante, de telles déclarations sont presque incompréhensibles. La seule façon de qualifier cette attitude suicidaire, c'est de parler de "flirting" avec la disparition d'une collectivité.

Comment comprendre l'argument qui dit que quelques milliers de jeunes Franco-Manitobains n'apprendront pas l'anglais quand ils sont entourés par un océan d'anglophonie? Nos jeunes se font bombarder par la langue et la culture anglaise du matin au soir, que ce soit par la télévision, les voisins, les activités parascolaires et malheureusement, dans nos écoles.

Il faut être honnête avec soi-même. Si certaines écoles françaises réussissent avec peine et misère à rencontrer leurs objectifs linguistiques et culturels, comment les gens qui allument leurs lampions à l'autel du programme mixte peuvent-ils proclamer que ce programme peut avoir les mêmes résultats?

À faire frémir les enseignants

Il y a trois réponses possibles à cette question. Premièrement, il y a des gens qui, en fonction du milieu où ils vivent, peuvent sincèrement dire que leurs enfants parlent français à la maison, dans la rue et à l'école. Ils sont parmi les quelques chanceux qui nous restent. Ces derniers commettent souvent l'erreur de faire l'équation entre le programme offert à l'école et la capacité de leurs enfants dans les langues.

Par exemple, si le programme français est offert et Ti-Guy garde encore un certain accent en anglais, c'est qu'il y a trop de français à l'école. La seule réponse que l'on puisse offrir pour contrecarrer un tel argument serait d'inviter ces gens dans une école fréquentée par des francophones qui ne dévoilent aucun accent lorsqu'ils parlent l'anglais.

Cependant, la connaissance du français est souvent si mauvaise que le réflexe de parler dans la langue maternelle n'existe plus. Et si le réflexe n'est plus présent, l'accent lorsque ces jeunes francophones se sentent "forcés" de parler français, demeure quelque chose à écouter, à faire frémir les enseignants et même quelques parents.

Au moins en ce temps-là...

L'autre groupe qui appuie le programme mixte est tout à fait aussi sincère que le premier. Il se sert habituellement de l'argument maintenant classique: "Moi, j'aurais fait mieux dans la vie avec une meilleure connaissance de l'anglais. Mes enfants n'auront pas ce problème-là". Sur ce dernier point, ces gens ont parfaitement raison. Avec un taux d'assimilation qui dépasse 50%, il est parfaitement évident que la connaissance de l'anglais ne fait pas défaut chez nos jeunes. Leur connaissance de l'anglais est si incontestable que les chiffres démontrent que les Franco-Manitobains d'aujourd'hui (et ceux de demain) sont moins bilingues qu'ils ne l'étaient en 1931. Au moins, en ce temps-là, plus de 75% des francophones étaient bilingues.

Ce groupe se cache certaines réalités. Et avec raison. Pourquoi se battent-ils pour désavantager leurs enfants? Personne ne le sait. De toute façon, ils peuvent toujours se consoler en se comparant au troisième goupe qui revendique l'immersion partielle.

Ces personnes sont conscientes que leurs enfants ne peuvent plus fonctionner dans une programmation française à 75%. L'assimilation a fait ses ravages. Mais les parents veulent quand même que leurs enfants reçoivent une certaine formation en français. Et, évidemment, après l'école mixte, il ne reste plus que l'école anglaise et 20 minutes de "French". Donc, ils prendront le cours de français, les sciences sociales sont enseignées en français mais elles ne sont pas tellement importantes. Un tel sacrifice est acceptable, compte tenu du fait que les sujets importants (Language Arts, Science et Mathematics) sont enseignés en anglais.

Donc, on a la satisfaction de prendre de la grammaire française dans l'assurance que ce qui est important se passe dans la "langue officielle".

La force et la durée déjà trop prolongées du programme mixte, que des pédagoques anglophones du Québec ont décrit par les mots "assimilation factory", sont dues à deux facteurs. Le premier est le fait que le programme 50-50 est encore perçu aujourd'hui comme étant la grande victoire qu'il avait été durant les années 60. En effet après 50 ans d'illégalité au niveau scolaire, les gestes du gouvernement Roblin, par rapport à l'enseignement du et en français, étaient une vraie victoire. La communauté presque entière s'était réjouie de cette "permission".

Mais voilà que le recensement de 1971 ramène tout le monde à la réalité. Sur près de 90,000 "Franco-Manitobains", moins de 40,000 "avouent" parler le français de façon régulière. On en arrive à la conclusion -logique- que l'anglais n'est pas en danger et que le montant de français à l'école doit augmenter. Avec le foyer et une programmation française à l'école, on croit pouvoir contrecarrer la multitude d'éléments angliciseurs qui nous entourent. Mais il y en a toujours qui refusent d'admettre que "la neige est blanche et que l'eau est trempe".

Quelle belle façon de devenir bilingue

L'autre facteur, c'est la notion idéale que représente le concept du 50-50. La moitié de l'un et la moitié de l'autre. Quelle belle façon de devenir bilingue! On oublie cependant que même si on infuse deux contenus à part égale, cela ne veut pas dire que les résultats seront égaux aussi. Cette espérance de produire des parfaits petits bilingues en leur donnant des doses linguistiques égales persiste encore et cette même espérance malfondée assure encore la survie d'une programmation que même les anglophones qui s'inscrivent à l'immersion refusent d'adopter!

Ce n'est pas tellement la formule du 50-50 qui fait défaut pour certains enfants. Ce sont plutôt les arguments dont on se sert pour le défendre.

Durant la campagne électorale, il y avait des candidats qui parlaient de placer les élèves des deux groupes linguistiques dans la même classe afin que tous soient bilingues; il y avait des candidats qui parlaient de retourner aux bonnes vieilles formules; d'autres déclaraient que l'éducation française coûte cher (quand en effet elle épargne de l'argent à cause des fonds fédéraux qui lui sont alloués).

Et d'autres, sans aucun doute, parlent encore.

Reste à savoir si les électeurs auront été dupes et ainsi se seront laissés entraîner dans le parcours enchanteur de l'assimilation institutionnelle.

Armand BÉDARD

Lettres à LA LIBERTÉ

Garder les yeux ouverts sur le projet de Bibliothèque française

M. le rédacteur,

Parmi les nouvelles qui ont fait les manchettes des journaux et agrémenté les bulletins d'information à la radio et à la télévision au cours de la dernière semaine, il nous plaît d'en relever une d'intérêt particulier pour les Franco-Manitobains. Je veux parler du projet d'une bibliothèque centrale française dans notre ville.

Outre votre article (en page 7, **"LA LIBERTÉ"**, 9 octobre) dont nous vous remercions, M. le rédacteur, nous soulignons la mention de cette nouvelle au Cahier manitobain de C.K.S.B., de même qu'à C.B.W.F.T., lors d'une interview télévisée avec M. Georges Provost, le 10 octobre. Nous félicitons vivement le conseiller du quartier Langevin de s'intéresser à ce projet que nourrit depuis si longtemps notre groupe français au Manitoba.

En effet, c'est à sa réunion générale du 16 mars 1975 que la S.F.M. adoptait une résolution, proposée par M. Armand Bédard et appuyée par M. Emmanuel Bouvier, et qui demandait: "Que la S.F.M. fasse des démarches auprès du Ministère du Tourisme et des Affaires culturelles du Manitoba pour l'établissement éventuel d'un système ayant comme pivot la bibliothèque publique de Saint-Boniface destiné à desservir tous les Franco-Manitobains. Que le ministre accorde dès cette année des fonds nécessaires à la bibliothèque publique de Saint-Boniface afin de permettre à celle-ci de mettre sur pied un service postal pour les Manitobains qui n'habitent pas Saint-Boniface et qui désirent profiter d'un service de bibliothèque en français. Que la S.F.M. étudie la possibilité d'obtenir des fonds du gouvernement fédéral pour l'épanouissement de ce projet".

Depuis, qu'est-il advenu de ces beaux plans? A-t-on cru avoir "rêvé en couleurs"? S'est-on abstenu d'y toucher par crainte de les voir se dissiper comme un songe impossible à réaliser? En tout cas, voilà cinq ans qu'il dort, ce projet... Et durant ce temps notre bibliothèque de la rue Langevin, à Saint-Boniface, a continué de s'enrichir de nouveaux volumes; elle a utilisé au maximum l'espace dont elle disposait (même au sous-sol) de sorte qu'elle est littéralement pleine à craquer. Il est vrai qu'à quelques reprises on a laissé poindre à l'horizon l'espoir d'un agrandissement, soit d'une annexe ou d'un second étage. À présent, cette construction s'impose, c'est une urgence, non un luxe!

À moins que, précisément, tous les organismes franco-manitobains et tous ceux dont la voix a quelque portée, fassent revivre le projet de 1975 et réclament dès maintenant cette bibliothèque centrale française à Saint-Boniface.

Ainsi, non seulement assurerions-nous l'avenir de la bibliothèque publique de Saint-Boniface, mais nous la mettrions en mesure de desservir toute la population française du Manitoba. Elle deviendrait un centre de rayonnement de la culture française et le noyau d'un service aussi désiré que bénéfique. Par contre, si nous nous contentions de travailler à l'expansion de l'actuelle bibliothèque municipale, ne risquerions-nous pas de la voir devenir, un jour ou l'autre, dans un avenir peut-être assez proche - ni plus ni moins qu'une simple succursale de la "Winnipeg Centennial Library"? Elle perdrait par un tel fait l'indépendance et l'autonomie administrative que sa compétence lui reconnaît actuellement.

Pour que cela n'arrive pas, il faut, croyons-nous, prendre sérieusement notre projet en mains. Toute la province doit s'impliquer dans cette question et, dès aujourd'hui, mettre l'épaule à la roue pour que la S.F.M. donne suite à la résolution citée plus haut et que les conseillers de notre ville interviennent en autant qu'ils le pourront auprès des différents paliers de gouvernement afin d'obtenir les fonds nécessaires à cette réalisation.

De son côté la Société historique de Saint-Boniface prépare en ce moment un rapport (mémoire et plan d'action) sur ce sujet de notre bibliothèque française. La S.H.S.B. fait même de ce projet l'une de ses priorités parmi les services qu'elle espère du gouvernement, à la suite du jugement de la Cour suprême lors de l'affaire Forest. Ce mémoire, nous le distribuerons à toutes les personnes concernées, aux différents paliers du gouvernement et aux organismes francophones qui ont à coeur d'appuyer notre requête.

Une autre situation milite en faveur d'une action concertée dans le sens indiqué plus haut. À la Commission des Bibliothèques du grand Winnipeg ne siège actuellement aucun francophone. M. Georges Provost assistait, au nom du Conseil de ville, aux réunions, mais sans droit de vote; il nous a bien servis et nous l'en remercions.

Mais qui nous assure qu'après les élections du 22 octobre un autre conseiller ne sera pas affecté à ce poste au lieu de M. Provost? et que ce conseiller aura ou non nos intérêts à coeur? C'est pourquoi il importe de garder les yeux ouverts sur les événements touchant ce projet de la bibliothèque française; mieux encore, il faut que tous les organismes dont l'intervention pourrait s'avérer utile auprès du Ministère des Affaires culturelles, n'hésitent pas à appuyer les demandes et les mémoires qui seront présentés sur ce sujet.

En vous remerciant, M. le rédacteur, d'avoir bien voulu publier cette lettre, nous osons vous prier de "suivre cette affaire", et de porter à la connaissance de vos lecteurs tout ce qui dans l'avenir la favoriserait ou l'entraverait.

Enfin, permettez-nous de vous souhaiter tout le succès désiré dans les fonctions nouvelles que vous assumez à **"LA LIBERTÉ"**.

La Société historique de Saint-Boniface,
Hélène Chaput, vice-présidente
Saint-Boniface
le 17 octobre 1980

cc: Mme Norma Price
M. Robert Bockstael
M. Georges Provost
M. Guy Savoie
Mme Gilberte Proteau
Mr. John Russell
Mlle Lucile Freynet
Mme Carmelle Boily Le Dorze

Point

Un vilain tour

Le temps des fêtes approche à grands pas de Père Noël. Déjà La Baie, Eaton et nos amis nous suggèrent une foule d'idées pour les cadeaux. Bientôt villes et villages vont s'illuminer de couleurs vives -des lampes sur les sapins enneigés, des projecteurs sur les crèches, la musique appropriée dans les caisses populaires- tout cela pour nous mettre dans le vrai esprit de Noël: la chasse aux cadeaux.

De plus en plus nombreux sont ceux et celles pour qui cette préoccupation demeure présente à longueur d'année. Les vacances d'été et les voyages favorisent l'achat de précieux objets de réjouissance pour nos bien-aimés. Il n'est pas nécessaire d'aller très loin pour trouver: une fin de semaine aux États-Unis peut donner de très bons résultats: quarante onces de whisky canadien, les plum-puddings, les oranges japonaises, les bonbons anglais... Mais en raison de la dévaluation du dollar canadien, les plus prévoyants et économes auront préféré aller plus au sud: le Mexique, la Grèce, ou encore l'Afrique du Nord.

La majorité néanmoins, devra se contenter de "shopper" en ville, dans l'un ou l'autre de nos excellents centres commerciaux. Il ne manque pas de ventes, bien entendu, mais les magasins sont bondés. Il est essentiel de décider d'avance ce que l'on va chercher. Les décisions tardives risquent de se solder par le découragement qu'entraîne la découverte de rayons vides.

Le magasinage des derniers jours donc, soit les 22, 23 et 24 décembre, n'est pas recommandé. Sur ce point, il s'est dégagé une espèce d'unanimité l'an dernier, à la veille de Noël, à la régie des alcools du centre-ville. Il vaut mieux attendre l'après-Noël pour acheter ses cadeaux: les magasins sont plutôt vides, et de clients et de produits, mais les prix sont d'autant plus raisonnables. De plus, on trouve bien dans quelque ruelle, entre le 25 et le 1er janvier, un beau sapin encore bien garni de fils d'aluminium et de poudre synthétique.

Unissons-nous donc pour jouer un vilain tour à ces magnats de la publicité qui tentent de discréditer la magnifique fête de Noël. Attendons au jour de l'an ou après pour donner les cadeaux. Comme les Ukrainiens!

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

Nouvelles de l'école de Saint-Lazare

Le 21 septembre, les élèves et les professeurs participaient aux activités de la journée d'accueil. Après avoir fait des projets de livres, les élèves du jardin d'enfants à la neuvième année participaient à des compétitions sportives. Les dix groupes étaient formés d'élèves de tous les niveaux qui avaient à choisir un nom et un cri de groupe. C'était une belle occasion pour les jeunes et les plus grands de se côtoyer. Ce fut un grand succès.

À la fin de la journée, tous les élèves et les professeurs ont pu partager un excellent gâteau que leur avait gagné un élève de cinquième année qui participa en juin dernier à un projet de suggestions pour célébrer le jour du Canada. Merci Curt Horning pour ta suggestion d'un gâteau représentant le drapeau canadien.

Pendant l'absence de notre curé le père Aurèle Préfontaine, le père Roland Prescott est venu le remplacer à Saint-Lazare. Nous le remercions pour sa visite à l'école. Chaque classe a apprécié son explication de la vie et de la culture des habitants du Ghana. Les objets d'art ont suscité un intérêt particulier. Merci père Prescott et bonne chance dans votre travail en Afrique.

M. Harry Jessop et M. Jim Bagley; deux membres du poste des pompiers de Saint-Lazare, sont venus rencontrer les élèves de la première à la sixième année pour parler de leur travail. Ils ont encouragé les élèves à travailler à la prévention du feu à la maison. Ils ont démontré une partie de l'équiment qu'ils emploient pour combattre les incendies. Les élèves ont fait des affiches sur la prévention des incendies. Deux affiches de chaque classe ont été envoyées à Brandon pour participer à une compétition régionale. Ils ont laissé des livrets pour compléter la discussion.

Félicitations aux membres du conseil étudiant pour cette année. Le président est Omer Huberdeau, le vice-président est Sharon Hayney, le secrétaire - trésorier est Michel Chartier, les représentants pour les classes de la cinquième année et la sixième année sont Lisa Chartier et André Chartier. Les représentants pour la classe de la septième année sont Dorothy Belhumeur et Conrad Fleury. Les représentants pour la huitième année sont Marcella Huberdeau et Brent Horning. Les représentants pour la neuvième année sont Georgette Dupont et André Blouin

Bonne chance au nouveau conseil étudiant.

Les élèves terminent la première phase des compétitions sportives avec les autres écoles de la division. Les filles au "field hocky" et les garçons au soccer. Félicitations aux filles qui ont gagné la coupe pour le "field hockey" cette année. Grand merci à leur entraîneur M. Gilles Laurent.

Le personnel de l'école souhaite la bienvenue et un heureux séjour à M. Raymond Painchaud nouveau directeur, ainsi qu'à Mme Alma Braschuk, remplaçante de Mme Sylvie Huard Huberdeau.

Raymond Painchaud, directeur
Saint-Lazare
le 16 octobre 1980.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL

Collaborateurs: Raymond HÉBERT, Armand BÉDARD

Publicité: Léo GROUETTE

Composition: Arlette LACHIVER

Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON

Montage: Gilbert PAINCHAUD

Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LETTRES À LA LIBERTÉ

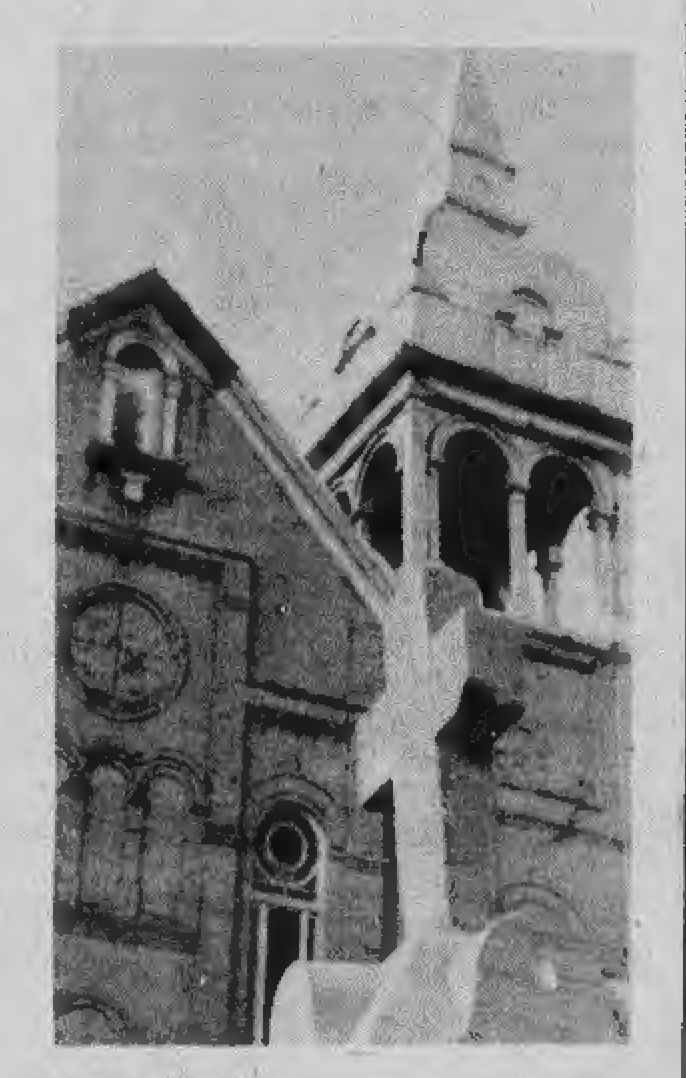
LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

Les petites nouvelles

Église de Saint-Pierre: du neuf



On s'en souvient: pour satisfaire les tenants de la démolition ou de la rénovation de l'église de Saint-Perre-Jolys, l'archevêché de Saint-Boniface et le ministère des affaires culturelles du Manitoba avaient constitué, au printemps, un comité conjoint de six membres chargé d'étudier la question de l'avenir de l'église.

Et bien, après avoir lancé cet été des appels d'offres, ce comité conjoint vient de charger la firme d'architectes Green, Blankstein et Russell d'entreprendre une étude devant déterminer les possibilités de préserver l'église, les coûts éventuels de rénovation et d'entretien, à la lumière des besoins liturgiques des années 80. Ce rapport devra être entre les mains du comité conjoint d'ici deux mois. Affaire à suivre...

Les avantages et les inconvénients des obligations d'épargne du Canada

Pour la 35e année consécutive, le gouvernement fédéral donne rendez-vous aux investisseurs canadiens avec sa nouvelle émission d'obligations d'épargne du Canada, qui pourront être achetées à compter du 1er novembre. "Faites-en bonnes réserves", nous enjoint le petit écureuil de la publicité. Reste à savoir sous quelles conditions.

par Bernard BOCQUEL

La chose doit être bien claire dès le départ, lorsqu'on se décide à acheter de ces obligations, qui offrent un taux d'intérêt de 10.50 pour cent sur sept ans: il n'est pas question de faire de l'argent. Tout au plus, avec les hauts taux d'inflation que nous connaissons actuellement -on parle de 10.40 pour cent-, l'investisseur peut espérer que ses économies ne perdent pas de leur pouvoir d'achat, c'est-à-dire de leur valeur réelle.

Donc, si vous disposez d'un certain montant d'argent dont vous êtes certain de ne pas avoir besoin, il vaut mieux le placer dans une banque qui offre un taux d'intérêt beaucoup plus élevé. Comme l'explique M. Michel Lecours, qui prête actuellement ses services de courtier à la Banque du Canada, "pour des gens qui veulent faire mieux que l'inflation, ils doivent trouver un autre outil".

Pas de pénalisation



Mais, toujours selon lui, lorsqu'on opte pour les obligations d'épargne du Canada, le taux d'intérêt ne constitue pas le critère le plus important. "Les obligations d'épargne, note-t-il, sont d'une très grande sécurité, car elles sont garanties par le gouvernement. En plus, elles sont encaissables en tout temps, à leur pleine valeur, en plus de l'intérêt, sans qu'on ne soit pénalisé si on les encaisse avant l'échéance".

Donc l'achat d'obligations d'épargne reste un choix personnel, dépendant du montant d'argent épargné dont on dispose et de ses priorités budgétaires. L'an dernier au pays, quelque deux millions de personnes ont opté pour "la plus grande sécurité" en achetant pour 4.9 milliards de dollars d'obligations. Un Canadien sur quatre est détenteur d'obligations, ce qui en fait vraiment un mode populaire de placement ou, si l'on préfère, d'épargne.

"Faites-en bonnes réserves" suggère l'écureuil de la publicité des obligations d'épargne du Canada. Au Manitoba, on l'a écouté.

Stabilité des acheteurs au Manitoba

Pour le Manitoba, les données statistiques sont les suivantes: 84,000 personnes se sont portées acquéreurs d'obligations pour un montant de 234.3 millions de dollars en 1979. Et 25,000 autres ont choisi le mode d'épargne sur le salaire pour une somme totale de 24.5 millions. Par rapport à 1977, cela signifie une hausse de 20 pour cent sur le volume. Quant au nombre des acheteurs, il est resté stable.

Pour ceux qui décideront d'acheter de ces obligations à 10.50 pour cent, sachez que vous avez le choix entre les obligations à intérêt régulier, payé annuellement par chèque; ou à intérêt composé. L'obligation à intérêt composé rapporte de l'intérêt sur l'intérêt après la première année. Ceux qui choisiront cette formule doubleront leur argent en sept ans, lorsque l'émission arrivera à échéance.

Cette année, deux séries d'émissions arrivent à échéance le 1er novembre: la série S-22 de 1967, qui rapportera un boni (une compensation monétaire, dans le jargon de la finance) de $6.00 par $100; et la série S-26 de 1971, qui donnera un boni de $4.25 par $100. Le système des bonis avait été établi en 1974, à une époque où les taux d'intérêt étaient très élevés, pour conserver un attrait plus solide aux obligations d'épargne.

Finalement, lorsqu'on se porte acquéreur d'obligations d'épargne du Canada, il ne faut jamais perdre de vue le problème majeur: le taux d'inflation. Michel Lecours estime, à l'heure actuelle, que la Banque du Canada ne sera pas obligée, comme l'an dernier, d'augmenter le taux d'intérêt des obligations durant la campagne de vente.

Mais si jamais le taux d'inflation dépasse le taux d'intérêt offert - -une forte probabilité par les temps qui courent- vous perdrez de l'argent durement épargné. Il sera alors grand temps de rappeler au ministre des finances que ses obligations d'épargne, qui couvrent environ 17 pour cent de la dette nationale, sont faciles à encaisser, en tout temps, à leur pleine valeur et sans pénalité.

"Le pays bleu"

L'Alliance française présente le nouveau film de Jean-Charles Tacchella, Le pays bleu, les 28 et 29 octobre à 20h00, aux bureaux de l'Office national du film, situés au 674 rue St-James. Il s'agit d'une comédie de moeurs mettant en vedette Brigitte Fossey. Le film raconte l'histoire d'un peuple qui se cherche, et à travers lui on découvre la chronique d'un petit village de Provence, l'existence quotidienne de chacun, les rapports qui s'établissent entre les uns et les autres, les rencontres, les joies, les peines. Selon certains critiques, c'est "un film sensible et attachant, célébrant la joie de vivre et la générosité".

La question des langues en Belgique

Conférence par
M. Hervé Hasquin
professeur de l'Université libre de Bruxelles

LE JEUDI 30 OCTOBRE
Salle 2127
à 20 heures

CUSB

Le maire Roger Smith

De retour pour servir son village

Depuis la date limite pour le dépôt des candidatures, les résidants du village de Sainte-Anne-des-Chênes connaissent au grand complet la composition de leur conseil municipal. Roger Smith, Denis Grégoire, Gilles Nault, Norman Lavack et Gilbert Pattyn ont en effet été élus sans concurrence.

par Bernard BOCQUEL

Le nouveau maire de Sainte-Anne-des-Chênes n'est pas un inconnu. À 50 ans, Roger Smith, originaire du village, secrétaire-trésorier de la Seine pendant 12 ans, a déjà présidé aux destinées de Sainte-Anne-des-Chênes de 1970 à 1974. Pour lui, il s'agit là d'un atout non négligeable, et pour plusieurs raisons.

"Je retourne à la mairie avec plus de confiance, affirme-t-il. Je suis plus certain de moi-même; je vois la charge comme étant moins énervante". Mais il y a plus important. En effet, Roger Smith a été porté à la mairie sans que les résidants du village n'aient eu à se prononcer par bulletin secret et il "pense vraiment" que s'il n'avait pas eu d'élections en 1970, il n'aurait "pas ressenti l'appui populaire". "Je ressens encore l'acceptation d'il y a dix ans. Je suis très heureux qu'il y avait eu des élections".

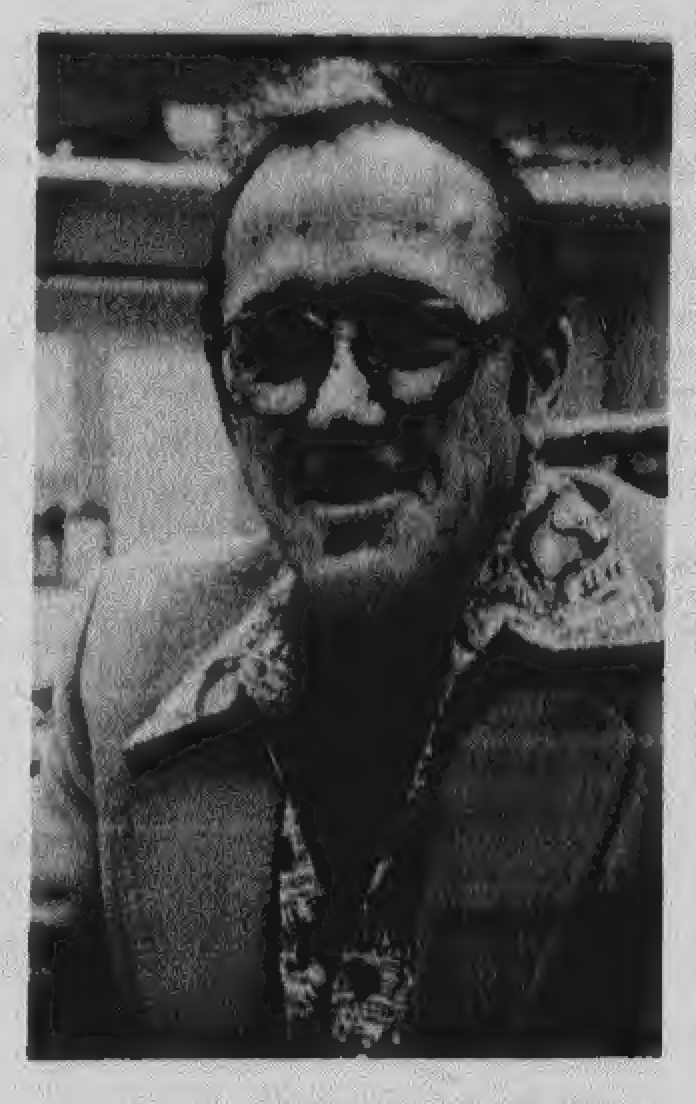
Amplement satisfaits des candidats

À Sainte-Anne-des-Chênes, on n'est pas porté sur les élections municipales. On essaie plutôt, comme dans bien d'autres villages ou municipalités rurales, d'arranger les choses à l'amiable. Ainsi, selon M. Smith, s'il n'y a pas eu d'élections, "C'est parce que plusieurs électeurs avaient cherché et trouvé les candidats qui leur étaient acceptables".

Pour le maire, l'attitude des gens, dans le cas d'élections sans concurrence, est finalement assez simple: "Soit on se dit on est satisfait, et on accepte les candidats; soit on se dit qu'on n'a pas de chance de les battre. Je pense que cette année à Sainte-Anne, les électeurs étaient amplement satisfaits des candidats".

Roger Smith a aussi ses idées quand on lui demande de préciser les tâches qui incombent au maire du village. "Avant tout, explique-t-il, le maire est un administrateur, car le plus important, c'est la gérance, l'administration financière". Ensuite, il considère qu'il est de son devoir de "représenter ce que les gens sont".

Enfin, le maire se voit comme un animateur. "C'est le rôle du maire d'encourager, d'aller chercher du monde pour différentes activités. Beaucoup de personnes sont prêtes à faire du bénévolat, mais ont besoin de se faire encourager, de se sentir appuyées". Pour toutes ces raisons, qui impliquent que



M. Roger Smith, maire de Sainte-Anne-des-Chênes.

la mairie est confiée à une personne qui dispose de la confiance populaire, Roger Smith soutient "qu'on est plutôt élu pour ce qu'on représente, plutôt que sur un programme précis".

Mieux utiliser le complexe sportif

Ainsi, l'actuel secrétaire-trésorier de la division scolaire de Saint-Boniface, parle essentiellement de "consolider et faire rayonner ce que nous avons" Ce qui veut dire, par exemple, planter des arbres, voir à mieux utiliser le complexe sportif. Avec une population qui tourne autour de 1,500 âmes, Roger Smith ne considère pas que le village devrait beaucoup s'agrandir. "On ne recherche pas l'agrandissement que l'on cherchait voilà dix ans", note-t-il, puisque augmenter le village à 2,000 résidants "amènerait des dépenses majeures".

Si d'aucuns pensent que les tâches d'un maire de village n'ont pas grande importance, Roger Smith tient à les détromper: "Je vois le maire comme étant la principale personne à représenter la population. Dans ce sens, je ressens que les gens attendent plus du maire que du conseiller en particulier. Aussi, je pense que les conseillers s'attendent à du leadership de la part du maire. Et dans l'autre sens, le maire attend des conseillers qu'ils prennent une charge spécifique". Comme par exemple le dossier des travaux publics.

Par rapport à la situation d'un préfet de municipalité rurale, Roger Smith préfère la charge de maire. "Un préfet représente une grande région où l'on retrouve parfois des aspirations diverses. Tandis qu'un village est plus homogène; on est plus près des gens, c'est plus humain".

Une profession de foi

Naturellement, le maire doit être capable d'exercer un "bon jugement". Car "ce n'est pas une machine à additionner qui va dire si on devrait faire telle ou telle dépense". Et puis surtout, "ça prend une volonté de servir, une fierté et un amour de sa place".

Comme l'a si bien exprimé publiquement le maire élu dix ans passés, "Je reviens avec enthousiasme apporter mon humble contribution et appuyer tous ceux (et il y en a beaucoup) qui se dévouent corps et âme dans tous les domaines pour le bien-être de tous dans un village vivant et dynamique". Pour l'instant, devant une telle profession de foi, on se demande bien ce que l'on pourrait encore ajouter.

Le préfet Albert St-Hilaire

Un vieux routier de la vie publique

Les électeurs de la municipalité rurale de Montcalm ont reporté sans concurrence à leur tête un homme qui a fait sa marque, M. Albert St-Hilaire, conseiller de cette municipalité de 1964 à 74, et préfet depuis cette date.

par Bernard BOCQUEL

Il n'y a pas que M. St-Hilaire qui n'a pas été obligé de se soumettre au vote populaire. Les six conseillers du Montcalm: Willow Forester, Georges Mulko, Raymond Sabourin, Roland Marion, Marcel Fillion et Georges Sabourin ont aussi été élus sans concurrence. Pour Albert St-Hilaire, en aucun cas une telle situation ne permet de conclure à l'apathie des citoyens.

Plutôt, le préfet de Moncalm estime qu'une élection sans concurrence, constitue la rançon de la confiance des électeurs. L'ancien commissaire d'écoles (pendant 18 ans), qui occupe aujourd'hui de multiples responsabilités au sein de différentes associations ou conseils d'administration, déclare que "les remerciements dans la vie publique se reçoivent rarement". Et il ajoute: "Moi, j'en ai eus".

"Peut-être embêté"

Il pense aussi que les gens s'intéressent plutôt à la politique, en règle générale, "quand les choses ne vont pas bien". Le préfet se sent toutefois obligé de préciser, avec un petit sourire: "Maintenant, est-ce que tout va bien dans la municipalité rurale de Montcalm? Je ne sais pas si tout le monde dirait ça".

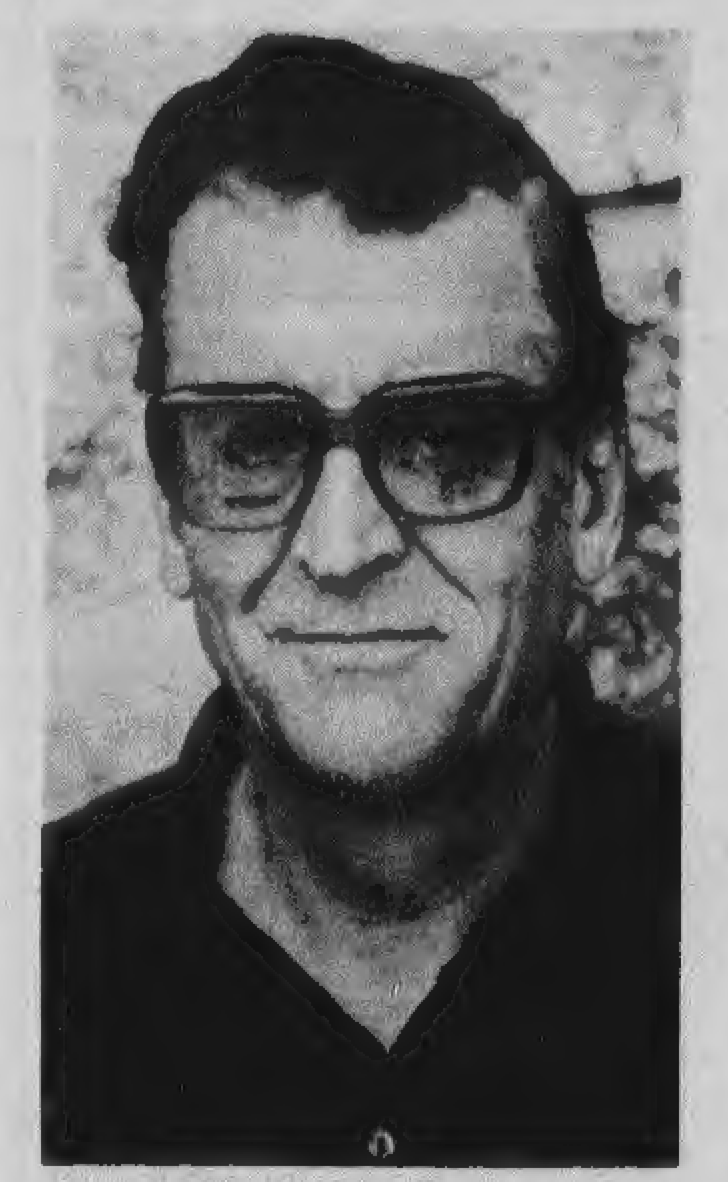
Quoi qu'il en soit, si un autre candidat avait brigué le poste de préfet, voici ce qu'il aurait dit: "Je suis fier de mon travail passé. La seule promesse que je m'engage à faire, c'est de continuer, comme par le passé, à être à la disposition des gens".

Toutefois, Albert St-Hilaire concède, lorsqu'on aborde la délicate question de la légitimité de l'élu, que ça l'aurait "peut-être embêté" s'il n'avait pas été élu en 1974.

Le préfet de Montcalm, qui se présente comme un ex-fermier, ne donne pas l'impression d'être rongé par la soif du pouvoir, tant s'en faut. "Le préfet, avance-t-il, n'est pas celui qui décide. Par contre, il doit être un leader, assurer une bonne collaboration avec les autres villages avoisinants et entretenir les contacts avec les ministères "gouvernementaux".

Il reste quand même que, lorsque Albert St-Hilaire "suggère quelque chose à son conseil municipal", avec lequel il entretient une "bonne collaboration", ses suggestions sont "rarement refusées". Encore qu'il prenne bien soin de préciser que "le conseil, en tout temps, est libre de ses décisions". On est en pays démocratique, et c'est la règle à suivre si l'on tient à l'Acte municipal".

S'il considère que son rôle est de surveiller l'administration, M. St-Hilaire "ne se voit pas comme un administrateur" et ne "pense pas qu'un préfet devrait l'être". Ce qui est capital, "c'est d'être toujours prêt à écouter les gens qui veulent nous parler de leur problèmes".



M. Albert St-Hilaire, préfet de Montcalm

Plus facile d'être préfet

La municipalité rurale de Montcalm, aujourd'hui comprend les villages de Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Saint-Joseph, et Sainte-Elisabeth, pour un total de 1770 résidants. Est-il en faveur de plus grandes municipalités? Non. "Le conseil municipal est la forme de gouvernement la plus près des citoyens. Si on agrandit la municipalité, les citoyens sont plus éloignés de leur représentant. Et quand on s'éloigne du contribuable, on perd le contact personnel".

Pour M. St-Hilaire, il est plus facile de remplir les fonctions de préfet que celles de maire, parce que la concentration de population est moins importante.

Parmi les projets d'avenir de la municipalité Albert St-Hilaire signale l'agrandissement du foyer pour qu'une vingtaine de personnes puissent recevoir tous les soins nécessaires, qui ne sont pas actuellement offerts pas le foyer. Théoriquement, le projet devrait se réaliser l'année prochaine. Aussi puisque d'ici deux ans les règlements concernant les ordures vont changer, et qu'il deviendra plus dispendieux de s'en débarrasser, une étude sera entreprise pour savoir dans quelles conditions il serait avantageux d'utiliser les déchets comme combustible.

En six années à la tête de la municipalité, Albert St-Hilaire confie qu'il n'a été obligé de voter qu'une fois pour trancher une question qu'il a qualifié de mineure. Sans aucun doute, le préfet de Montcalm tient son influence, son pouvoir, de ses capacités d'exercer un leaderchip. Et pour lui, une personne a du leadership "si elle réussit ce qu'elle a entrepris". À 55 ans, Albert St-Hilaire a encore le temps de réussir bien des entreprises.

Félicitations à M et Mme Marcel LaFrance de Notre-Dame-de-Lourdes à l'occasion de leur 50e anniversaire.

Celui-ci fut célébré à leur domicile. De la parenté, enfants, petits enfants et amis les ont visités pour leur offrir leurs meilleurs souhaits.

Ils vont faire un voyage, à l'avenir, afin de jouir davantage de l'occasion.







L'Alliance chorale Manitoba a une commission musicale

Des reponsables de l'Alliance chorale Manitoba (ex-Mélo-Mani) ont formé, dimanche dernier, un comité ad hoc de cinq membres chargés de préparer une stucturation de la commission musicale de l'Alliance chorale Manitoba. le rôle de la commission musicale est différent de celui du conseil d'administration de l'Alliance chorale, dont la tâche essentielle se résume dans l'administration et la gérance.

De son côté, la commission musicale est destinée aux chefs de choeurs, et son rôle est de voir à la constitution du répertoire, de donner des informations souhaitées par les chorales. L'objectif étant d'améliorer la qualité du chant choral. Un but qui ne semble pas inutile si l'on s'en tient aux propos tenus par le président du comité devant définir les structures de la commission musicale, M. Guy Boulianne, le chef de choeur des Blés au vent.

En effet, M. Boulianne impute "un certain manque d'intérêt dans le chant choral "non seulement au fait que l'Alliance chorale Manitoba n'a pas su toujours garder le contact avec certaines chorales, mais aussi "parce qu'il n'y a pas assez de musique dans les écoles françaises".

À l'heure actuelle, huit chorales sont membres de l'Alliance chorale Manitoba: les Intrépides, les Blés au vent, la chorale Bel Canto, la chorale du Précieux-Sang, la chorale de la paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes, la chorale Scola Cantorum de la Cathédrale, la chorale de Saint-Laurent et la chorale des Saints-Martyrs-Canadiens.

Sur la photo, on reconnait quatre membres du comité ad hoc, accompagnés d'autres personnalités. De gauche à droite: Jean Savoy, le père Martial Caron,. Guy Boulianne, Aline O'Brien, (vice-présidente de l'Alliance chorale canadienne), Oril Tétreault, (président de l'Alliance chorale Manitoba), Carmel Dubé et Gérard Jean.





Les petites nouvelles

L'avant-projet d'aménagement du corridor de la Rouge a été présenté

Messieurs John Roberts, ministre fédéral de l'Environnement, Gerry Mercier, ministre des Affaires urbaines de Manitoba et Lloyd Axworthy, ministre de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration ont présenté aujourd'hui un avant-projet d'aménagement correspondant à l'"Accord sur la Récréation et la Conservation du corridor de la Rouge", dit ARC, qui va être soumis aux réactions du public.

Le plan ARC est constitué de plusieurs projets importants d'aménagement de la Rouge, pouvant être réalisés dans le cadre de l'accord septennal de 13 millions de dollars conclu par le Manitoba et Ottawa en octobre 1978.

Les ministres ont fait remarquer que plusieurs des projets présentés sont subventionnés conjointement par les deux gouvernements, tandis que certains sont entièrement financés par l'un ou l'autre gouvernement.

L'un des éléments saillants de l'avant-projet est un plan d'aménagement -évalué à $3.2 millions de dollars- de la fourche historique de la Rouge et de l'Assiniboine, au coeur même de Winnipeg.

Le "plan d'aménagement de la Fourche" prévoit l'installation d'un grand centre d'interprétation sur l'actuel dépôt Est du Canadien National. Les négociations entre les différents représentants du gouvernement et ceux du Chemin de fer Canadien National se poursuivent.

Le centre d'interprétation abriterait des expositions qui illustreraient le rapport entre le rôle joué par la Fourche dans la conquête de l'ouest canadien et celui que le corridor de la Rouge continuera de jouer dans l'avenir.

Outre le centre d'interprétation, le projet prévoit la construction d'un grand quai au confluent de la Rouge et de l'Assiniboine et l'établissement, à l'intérieur du parc et le long de la rivière, d'une promenade bordée de boutiques et de restaurants.

Ce plan d'aménagement, destiné à être réalisé en deux temps, prévoit aussi:
- La transformation du pont ferroviaire du CN sur l'Assiniboine en une passerelle pour piétons et cyclistes reliant les rives nord et sud de la Fourche.
- La création de chemins pour cyclistes et piétons et d'un parc transformant les berges en un agréable espace ouvert.
- Une exposition didactique complémentaire sur les lieux du Fort Garry d'en haut et de la gare du CN visant à renseigner les visiteurs sur les sites historiques et à leur faire connaître le programme ARC.

L'avant-projet comporte également un "plan d'aménagement des berges au centre-ville".

Ce plan prévoit la continuation du programme d'achat de terrains le long de la rivière, ainsi que l'établissement d'un parc la bordant, et d'un chemin suivant la berge, de la Fourche au quai Alexander. On évalue à 930,000 dollars le coût de cette partie du projet d'ensemble.

L'avant-projet contient également d'autres plans d'aménagement, entre autres:
- Aménagement des berges à Saint-Boniface - création d'un quai; dépenses prévues: 100,000 dollars.
- Aménagement en route panoramique du Chemin de la rivière - zone d'accueil, achat de terrain pour consolider la route, consolidation des berges, signalisation explicative de la route panoramique; dépenses prévues: 5,750.000 dollars.
- Aménagement de l'église St-Andrews et du presbytère.
- Aménagement de St-Peter's sur la Rouge.
- Aménagement du confluent du ruisseau Netley et de la Rouge.
- Aménagement de Saint-Norbert (Parc La Salle - à thème historique) - achat de terrains et de bâtiments historiques, restauration de la maison Bohémier, jardin paysager, expositions didactiques en plein air et à l'intérieur; dépenses prévues: 578,400 dollars.
- Aménagement du Fort Maurepas.
- Aménagement de Lockport.
- Aménagement d'un réseau de bateau-bus - étude de faisabilité; dépenses prévues: 50,000 dollars.

Un essai sur le conflit de Penetang

Il n'y a pas que les Franco-Manitobains qui ont dû se lancer à corps perdu dans les luttes scolaires. Il y a aussi les Franco-Ontariens qui se sont récemment distingués en obtenant l'ouverture d'une école française à Penetanguishene, après une guerre d'usure menée contre le gouvernement conservateur de Bill Davis.

Paul-François Sylvestre vient de publier un livre aux éditions Prise de parole, intitulé "Penetang: l'école de la résistance". Il s'agit d'un essai, accompagné de photos, qui trace l'évolution de la Huronie, à partir de l'arrivée du premier francophone en 1610 jusqu'au point culminant de ce conflit en 1980. Le livre a 128 pages et se vend au prix de $8.95

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.



La "récompense" pour la quarantaine de jeunes qui ont participé samedi le 18 octobre à la journée d'ateliers du Conseil jeunesse provincial, à l'école du Précieux-Sang, a été de pouvoir écouter un petit concert donné par Nicole Brémault et Pat Joyal.

Les jeunes avaient le choix entre des ateliers de mécanique, d'arts martiaux, de V.T.R., de photographie et de journalisme. "Malgré la faible assistance, peut-on lire dans un communiqué de presse du C.J.P., nous devons souligner le vif intérêt de ceux qui y ont participé".

Les petites nouvelles

Une exposition chez les Soeurs grises

Les Soeurs grises du Manitoba, pour souligner la semaine nationale des archives, invitent le public à visiter une exposition de photos, localisée dans un des parloirs de la maison provinciale, située au 151 rue Despins à Saint-Boniface. L'exposition se déroulera du 27 au 31 octobre.

La vie à Saint-Lazare

Le club 4-H de Saint-Lazare, nous rapporte Mme Roberta Huberdeau, s'est rencontré le 15 octobre pour sa réunion mensuelle à laquelle 40 membres étaient présents. La fête de la semaine du 4-H aura lieu du 9 au 16 novembre. Par ailleurs, le dimanche 12 octobre une messe d'action de grâce a été célébrée à l'occasion du 30e anniversaire de prêtrise du père Aurèle Préfontaine. Dans l'après midi, les paroissiens se sont rassemblés à la salle communautaire pour fêter le père Aurèle Préfontaine.

Aussi, le dimanche précédent, 70 personnes -jeunes et moins jeunes- ont parcouru 10 milles dans le but de renflouer la caisse du comité de parents des guides et des scouts. Pour aider au prélèvement de fonds de la campagne "Terry Fox", les participants ont donné 20 pour cent de l'argent récolté à cette oeuvre. Enfin, félicitations à Cécile Blouin qui s'est récemment fiancée à Joseph Desrosiers de Flin Flon.

Cours prénatals pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, (233 boulevard Provencher) tous les jeudis à 18h30 du 30 octobre au 18 décembre.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'intérêt particulier aux mères célibataires. Cheryl Samson, assistante sociale, de "Children's Aid Society of Eastern Manitoba", et Sandy Evendon, infirmière de la santé publique de Saint-Boniface, feront la présentation des cours.



L'année est lancée au 100 NONS

Le lancement de l'année au 100 NONS a eu lieu le vendredi 17 octobre, au Centre culturel franco-manitobain. le président du 100 NONS, cet organisme chargé de la promotion de la chanson française auprès des jeunes artistes franco-manitobains, M. Donald Foidart, a remis le trophée du gagnant du festival Bach 1980 aux étudiants du Collège secondaire de Saint-Boniface.

M. Foidart a notamment fait l'éloge du fondateur du 100 NONS, M. Antoine Gaborieau, qui ne pouvait être présent lors de la cérémonie de remise des prix du festival Bach, sorte de concours organisé dans les écoles, par le 100 NONS, qui permet de dépister -et de reconnaître- les jeunes talents.

Les Toastmasters Louis Riel

Le Club Toastmasters Louis Riel a repris ses activités le 21 octobre. Ce groupe qui a pour but d'apprendre à mieux parler et s'exprimer en public se réunit chaque mardi soir à 18h au Club La Verendrye. Tous sont bienvenus. Pour plus d'information veuillez téléphoner à Aline Danis, au 257-2570.

Bazar à la villa Youville

Le dimanche 26 octobre, de 13h30 à 16h00, se déroulera à la villa Youville à Sainte-Anne-des-Chênes un bazar. Au programme: un bingo, des tirages, des articles tricotés, des pâtisseries, des plantes, des livres, de la musique, des jeux pour enfants.

horaire de cbwft



SAMEDI
25 OCTOBRE

8 25 OUVERTURE ET HORAIRE
8.30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9 30 PACHAT
10:00 LES HEROS DU SAMEDI
11:00 STAR TREK
11:30 TÉLÉJEANS
12 00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
13 00 FOOTBALL CANADIEN
Du Landsdowne Park Stadium les Tigre Cats de Hamilton rencontrent les Rough Riders d Ottawa Commentateur Pierre Dufault
15 30 À COMMUNIQUER
16 00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Des représentants de quatre pays dont deux Canadiens Jean Lavallée et Jean Louis Boudou participent à cette course de jeunes reporters cinéastes à travers les cinq continents
17 00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18 00 LE TELEJOURNAL
Lecteur Gaétan Lemay
18 05 NOIR SUR BLANC
Magazine d information Anim Denise Bombardier Débat sur le livre Revue de presse Interviews Suggestions de livres
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Sabres de Buffalo rencontrent les Canadiens
21 30 PIERRE ET CIE
«Talk show» avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec comme invités chaque semaine, des personnes du troisième âge
22 30 LE TÉLÉJOURNAL
23 05 CINÉMA
Printemps en hiver Film réalisé par Jean Louis Colmant avec Marcel Josz Nadia Gary et Georges Aubré Une travailleuse sociale demande à sa mère, avec qui elle vit dans une grande maison, si elle veut bien recevoir en pension un vieux patient de l hôpital militaire D abord réticente la vieille dame cède aux instances de sa fille Un sentiment croît subrepticement entre ces deux êtres brisés par la vie (Belge)
00 35 CINÉ-NUIT
Ballade des sept pendus Drame réalisé par Martin Holly avec Emilia Vosaryava Milan Kiss et Karol Spisak Cinq prisonniers politiques et deux prisonniers de droit commun ont été condamnés à mort et attendent l heure de l exécution (Tchèque 68)

DIMANCHE
26 OCTOBRE

8 25 OUVERTURE ET HORAIRE
8 30 PASSE-PARTOUT
9 00 LE PETIT CASTOR
9 30 GRISU, LE PETIT DRAGON
9 45 LES GRANDS PERSONNAGES DE L HISTOIRE EN PAPIER
Le merveilleux de l histoire et la vie des hommes et des femmes qui ont façonné les temps passés illustrée à l aide de personnages en papier Anim Claude Lafortune Auteur Henriette Major Musique Mario Bruneau Réal Gérard Chapdelaine Pontiac
10 00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Rivière du Loup
11 00 D'HIER À DEMAIN
Oualata ou le temps suspendu (L Homme à la recherche de son passé) La vie des habitants actuels de Oualata
12 00 LA SEMAINE VERTE
13 00 UNIVERS DES SPORTS
Les Spartakiades De Tchécoslovaquie Comm Raymond Lebrun
14 30 CINÉMA
Le chaud lapin
17 00 SECOND REGARD
Repartage sur la visite du Pape à Paris Jean Paul II au Parc des Princes Dans assistance on remarque des groupes paroissiaux de jeunes des communautés étudiantes des scouts et des guides de France près de 35 000 jeunes ont défilé au Parc des Princes
18:00 HEBDO DIMANCHE
19 00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault Avec Benoit Marleau Louisette Dussault Paul Berval Roger Joubert André Montmorency Sophie H Lorain Marc Messier, Jacques Desrosiers, Juliette Pétrie et Jean-Marie Moncelet. Christian entre à l'hôpital.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Superstar la grande actrice française Annie Girardot saura nous raconter sa carrière trépidante et bien remplie Anim Jacques Boulanger



20 30 LES BEAUX DIMANCHES
Jeune délinquant Oeuvre réalisée par Jean-Paul Fugère, qui repose sur les résultats d une enquête de plusieurs mois (dern de 5) Les jardiniers de la mauvaise herbe
21 30 LES BEAUX DIMANCHES
Au-delà de l histoire (dern de 5) À la recherche des Iroquoiens Ce dossier comprend deux volets principaux la conquête de nouveaux espaces et un univers particulier les Iroquoiens



23 30 TÉLÉJOURNAL
22 50 SPORT-DIMANCHE
23 15 CINÉ-CLUB
Complot de famille (Family Plot) Comédie policière réalisée par Alfred Hitchcock avec Barbara Harris Bruce Dern William Devane et Karen Black Une vieille dame fait chercher un homme pour lui léguer sa fortune Mais cet homme n a pas la conscience tranquille et se croit poursuivi pour d autres raisons (USA 76)

LUNDI
27 OCTOBRE

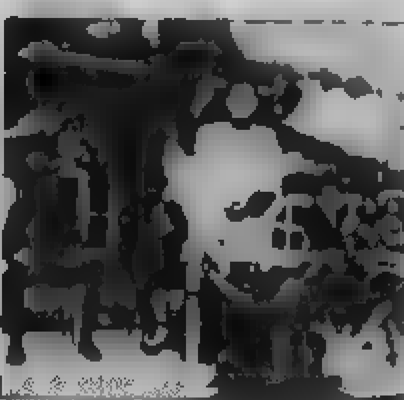
8 55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9 15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 30 ANIMAGERIE
9 45 YOU HOU
10 00 PASSE-PARTOUT
10 30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WOODY LE PIC
12 00 LE TÉLÉJOURNAL
12·05 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal Fernand Ippersiel Les Ougandais parmi nous Inv L abbé Kiyingi Rech et entr Judith Paré La femme et le travail à temps partiel
14 30 LE TEMPS DE JOUER
15 00 LES ATELIERS
15 30 ALBUM DE SOUVENIRS
16 00 BOBINO
16 30 ALBATOR
17 00 QUELLE FAMILLE!
17 30 LA ROUTE DE L AMITÉ
Opération survie Kit fait subir à Matt et Jenny plusieurs épreuves de survie en territoire sauvage Ils éprouvent de sérieuses difficultés lorsqu ils négligent les recommandations de Kit
18 00 CE SOIR
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales Avec Marie Benoist Martin et Marcel Gauthier
19 00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
19 30 LAUTREC 81
20 00 DU TAC AU TAC
20 30 TÉLÉ-SÉLECTION
Grands Romans Détroit (4e de 5) Après la démission du directeur Wilson la secrétaire d Adam lui fait des révélations pour le moins surprenantes Pour réparer sa bévue la NMC offre une contribution d'un million à l oeuvre de Vel Omerson Enfin le projet Hawk voit le jour et Erica sombre dans la folie
22 30 LE TÉLÉJOURNAL
23 20 TÉLEX ARTS
23 30 COMMISSARIAT SPECIAL K1
(7e de 10) L'impasse Un gang dirigé par une jeune femme dévalise des bijouteries dépourvues de système d alarme La portée de leurs forfaits s aggrave lorsqu un gardien qu'ils ont assommé succombe à une crise cardiaque
24 30 LE DOSSIER SECRET DES TRÉSORS
(6e de 7) Le Faux Trésor du Prince Windisgraetz Documentaire réalisé par Tamais Janos avec Istvam Valenczey Major Tomas et Jacques Maire En 1925 Aristide Jancobich quitte Badapest avec une malette de faux billets de banque français qui aura des répercussions imprévisibles à travers l Europe Cette opération était une ruse de guerre contre le traité de Trianon signé le 4 juin 1920 par lequel les puissances victorieuses fixaient le sort de la Hongrie

MARDI
28 OCTOBRE

8 55 OUVERTURE ET HORAIRE
9 00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 30 ANIMAGERIE
9 45 VIRGINIE
10 00 PASSE-PARTOUT
Le Cirque
10 30 MAGAZINE-EXPRESS
11 00 AU FIL DE LA SEMAINE
11 30 HEIDI
12 00 LE TÉLÉJOURNAL
12 05 MIDI PLUS
13 30 FEMME D AUJOURD'HUI
Ou en est la médecine dans sa lutte contre le cancer de l utérus
14 30 CINÉMA
Le Petit Baigneur Comédie réalisée et interprétée par Robert Dhéry avec Louis de Funès Colette Brosset et Andréa Parisy Dans un moment de colère, un constructeur de voiliers renvoie son ingénieur ignorant qu il vient de remporter la coupe de San Remo à bord de son prototype «Le Petit Baigneur» Réalisant son erreur le constructeur part avec sa femme pour rejoindre son employé qui s est réfugié dans sa famille (Fr It 68)
16 00 BOBINO
16 30 DON QUICHOTTE
17 00 LES PIERRAFEU
17 30 AUX FRONTIÈRE DU CONNU
Les Origines de la vie de l'archéoptéryx à l australopithèque (dern de 3)
18:00 CE SOIR
19 00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
L'Ombre du loup-garou (dern. de 2)
20 00 TERRE HUMAINE
20 30 RACE DE MONDE
21 00 TÉLÉMAG
22 00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
Le Manitoba " We Speak French Also Inv Gérard Jolicoeur, Richard Chartier la famille La chance la famille Verrier la famille Fréchette et Marie Jubinville Réal André A Bélanger
22 30 LE TÉLÉJOURNAL
23.20 TÉLEX ARTS
23 30 RENCONTRES
Inv Jean Claude Renard poète
24 00 CINÉMA
Luke la main froide (Cool Hand Luke) Drame réalisé par Struart Rosenberg avec Paul Newman George Kennedy Anthony Zerbe Jovan Freel et Luke Askew Luke la main froide purge une sentence de deux ans dans un camp de travail Dur à la besogne arrogant et vindicatif habile joueur de poker Luke impose sa personnalité à tous les autres détenus La situation est mûre pour l évasion À deux reprises Luke s échappe Deux fois il est repris Repentant il promet de ne plus recommencer et devient l homme de confiance du camp (USA 68)

MERCREDI
29 OCTOBRE

8 55 OUVERTURE ET HORAIRE
9.00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier Textes Henriette Major Auteur et manipulateur Claude Lafortune Voix de Jacques Thisdale et Armand Labelle La Pêche miraculeuse
9 30 ANIMAGERIE
9 45 OUFS
10 00 PASSE-PARTOUT
10 30 MAGAZINE-EXPRESS
11 00 AU FIL DE LA SEMAINE
11 30 FIFI BRINDACIER
12 00 LE TÉLÉJOURNAL
12 05 MIDI PLUS
13 30 FEMME D AUJOURD'HUI
14.30 LE TEMPS DE VIVRE
16.00 BOBINO
16.30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
18:00 CE SOIR
19 00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre McNicoll Juge Jean Moreau Les participants de Sainte-Foy et d Edmunston
19 30 GALACTICA
Les Tombes de Kobol (1re de 2) Le capitaine Apollo annonce ses fiançailles à Sérina puis part en mission avec Starbuck À son retour, il apprend que le commandeur Adama a donné ordre qu on entraîne les femmes de Galactica au pilotage des Vipères
20 30 LE TEMPS D'UNE PAIX
Début Téléroman de Pierre Gauvreau Avec Denys Paris Nicole Leblanc Pierre Dufresne Katerine Mousseau Daniel Gadouas Jacques L Heureux Paul Dion Claude Prégent Yvon Dufour et Marie-Lou Dion Nous sommes à l'été de 1919



21 30 LES 36 CORDES
Début Jeu questionnaire animé par Jacques Beaulieu Réal Gilles Sainte Marie



22 00 VIETNAM - LA GUERRE DES 10 000 JOURS
Début Série canadienne portant sur trente ans de guerre dans la péninsule d Indochine
22·30 LE TÉLÉJOURNAL
23 20 TÉLEX ARTS
23 30 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière Le Fjord du Saguenay
01 25 CINÉMA
Ma nuit chez Maud Film réalisé par Eric Rohmer avec Jean Louis Trintignant Françoise Fabian et Marie Christine Barrault Un ingénieur est épris d une jeune fille qu il entrevoit fréquemment à l église mais qu il n a pas eu l'occasion d aborder La veille de Noël un ami l'entraîne chez une jeune doctoresse fort belle et intelligente qui semble vouloir le séduire (Fr 69)

JEUDI
30 OCTOBRE

8 55 OUVERTURE ET HORAIRE
9 00 EN MOUVEMENT
9 15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 30 ANIMAGERIE
9 45 TAM TAM
10 00 PASSE-PARTOUT
10 30 MAGAZINE-EXPRESS
11 00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Gaston L'Heureux. Inv.: Louis Caron Ex-publicologue devenu écrivain il explique comment s est opérée cette métamorphose
11 30 WICKIE
12 00 LE TÉLÉJOURNAL
12 05 MIDI PLUS
13 30 ÉMISSION SCOLAIRE·
''Les mystères de Paris
15 15 FEMME D AUJOURD'HUI
16 00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17 00 LES PIERRAFEU
17:30 DU NEUF AU ZOO
18:00 CE SOIR
19 00 PHARE-OUEST·
''Le père mercredi'' Métis né dans le nord- est de l Alberta le Père Mercredi a passé sa vie à prêcher la religion des Blancs Demeurant à Venise petit village du Lac LaBiche, il évoquera ses souvenirs
19 30 BOOGIE-WOOGIE 47
20 00 LES GRANDS FILMS
L'Aventure du Poséidon (The Poseidon Adventure) Drame réalisé par Ronald Neame avec Gene Hackman Ernest Borgnine, Red Buttons et Carol Linley Le paquebot Poséidon est renversé par une immense vague de fond et se retrouve la coque en l air Au lieu d attendre des secours problématiques un pasteur énergique convainc quelques compagnons de tenter de «remonter» vers la chambre des moteurs (USA 72)
22 00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Inv Jean Claude Germain Andrée Champagne Jacques Beaulieu et Nicole Morin Anim Yoland Guérard et Denis Bergeron Réal André Morin
22 30 LE TÉLÉJOURNAL
23 10 NOUVELLES DU SPORT
23 20 TÉLEX ARTS
23 30 CINÉMA
Angoisses Jeunes filles en péril (File It under Fear). Drame réalisé par Bill Hayes avec Maureen Lipman John LeMesurier et Richard Callaghan Une jeune fille est assaillie en retournant à la maison après son travail. Lorsqu une deuxième une de ses employées cette fois subit le même sort la directrice d une librairie fait part de ses soupçons à la police mais elle n est guère prise au sérieux (USA)

VENDREDI
31 OCTOBRE

8 55 OUVERTURE ET HORAIRE
9 00 EN MOUVEMENT
9 15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 30 ANIMAGERIE
9 45 LES FLOUMP
10 00 PASSE-PARTOUT
10 30 MAGAZINE—EXPRESS
11 00 IL ÉTAIT UNE FOIS L HOMME
11 30 CHER ONCLE BILL
12 00 LE TÉLÉJOURNAL
12 05 MIDI PLUS
13 30 FEMME D AUJOURD'HUI
14 30 CINÉMA
Le Moment de vérité Drame réalisé par Francesco Rosi avec Miguel Mateo Miguelin et Linda Christian Un homme quitte son village d Andalousie pour la ville où il espère bien gagner sa vie Les conditions de travail le déçoivent et il opte pour la tauromachie Il devient célèbre et gagne une fortune (It 65)
16 00 BOBINO
16 30 LA LETTRE DE NOUVELLE-FRANCE
17 00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
La Main tendue
18 00 CE SOIR
19 00 HEBDO MAGAZINE D'AFFAIRES PUBLIQUES animé par Frédéric Nicoloff et réalisé par Claude Boux



19 30 À CONTREPOIDS
Jeu questionnaire animé par Normand Bélanger mettre en lice deux participants de Vancouver
20 00 LE MONDE
MARCEL DUBÉ
Entre midi et soir (6e de 8)
20 30 HORS SÉRIE
La Lumière des justes Drame réalisé par Yannick Andréi, d'après l'oeuvre d'Henri Troyat Avec Michel Robbe, Chantal Nobel et Georges Wilson. (8e de 14) 14 décembre 1925· St-Petersbourg baigne dans le sang Nicolas rentre chez lui où l attend une lettre qui lui annonce le suicide de Marie et lui ordonne de ne jamais revenir à Katchtanovna où Sophie au courant de son infidélité refuse de le revoir Effondré il renvoie ses domestiques et attend stoïquement la police
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
22 30 TÉLÉJOURNAL
23 10 NOUVELLES DU SPORT
23 20 TÉLEX ARTS
23 30 CINÉMA
La Chevauchée terrible (Take a Hard Ride) Western réalisé par Anthony M Dawson avec Lee Van Cleef, Jim Brown Catherine Spaak et Harry Sullivan Un cow boy de race noire a promis à son patron mourant d apporter à sa femme qui vit au Mexique une forte somme d argent fruit d une vente de bétail Poursuivi par des bandes de Hors-la-loi alléchés par l argent le cow boy n accomplira pas facilement sa mission (USA)
01 20 CINÉ-NUIT
Les Étrangers Policier réalisé par Jean Pierre Desagnat avec Michel Constantin Senta Berger et Julian Mateos Un homme fuit la police de Nevada, où il cache dans une mine abandonnée le produit de son dernier vol Epuisé il est recueilli par un couple qui vit dans une cabane isolée pour échapper à des criminels (Fr It -all 69)

Les petites nouvelles

La Ligue des femmes catholiques recherche

La première étape du projet de recherche sur la femme francophone hors Québec tire à sa fin.

En effet, c'est à la fin d'octobre que devra se terminer le dépistage et l'identification des sources susceptibles de fournir l'information sur la vie des femmes d'action qui ont marqué leur communauté respective avant 1950.

Le comité ad hoc de la Ligue des femmes catholiques assigné à ce projet demande donc aux dames de faire un dernier effort pour trouver dans les bibliothèques, les presbytères, les couvents, les salles municipales, les journaux locaux, **LA LIBERTÉ** et **LE PATRIOTE**, les souvenirs de famille, les documents qui permettront de constituer la vie de ces femmes pionnières que la Fédération des femmes canadiennes-françaises ne veut pas voir disparaître à tout jamais.

Le Seigneur des Anneaux au ciné-club du Collège

Le Ciné-Club du Collège universitaire de Saint-Boniface présente de nouveau cette année sa série de films. Le prochain s'intitule **Le Seigneur des anneaux**, un film basé sur les livres de J.R.R. Tolkein. Il sera présenté dans la Salle Martial-Caron le jeudi 23 octobre à 20 heures, le vendredi 24 octobre à 11 heures 30 et 20 heures. L'entrée est de $1.50 ou de $8.00 pour une carte de membre.



La maison de poupée au Collège

Le club de théâtre du Collège universitaire de Saint-Boniface présentera, les 31 octobre, 1er et 2 novembre, la pièce de l'auteur dramatique norvégien Henrik Ibsen "La maison de poupée", dans une mise en scène d'Ingrid Joubert. Sur la photo, on reconnait, souriants, de gauche à droite: Suzanne Dupont, Roland Stringer, Pierre Trudel, Ingrid Joubert, Louise Deniset et Rhéal Cénérini. La comédienne absente est Kelley Fry.

"UN RAPPEL"

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC. est une organisation fiduciaire, sans but lucratif, qui prévoit l'administration de fonds variés, dont les revenus sont destinés aux oeuvres religieuses, charitables et éducationnelles. Ces revenus peuvent être distribués sous formes de dons, de cadeaux, de bourses, à des associations, à des corporations, à des étudiants, et à toute autre personne ou organisme dont le but principal est de poursuivre des études, faire des recherches ou tout autre travail s'y rattachant, en vue de promouvoir l'épanouissement ou le développement de la langue et de la culture françaises dans la province du Manitoba. Sans toutefois y imposer des restrictions, la Fondation désire orienter ces études et ces recherches, du moins en partie, vers les communications humaines sous tous ses aspects.

Toute personne, société ou association désireuse de recevoir un appui financier est priée de se procurer une formule d'aide financière en écrivant à:

LA FONDATION
RADIO SAINT-BONIFACE INC.
CASE POSTALE 102
SAINT-BONIFACE (MANITOBA)
R2H 3B4

Les demandes reçues, **jusqu'au 31 octobre 1980**, et accompagnées de la formule d'usage, seront étudiées par le Comité des Bourses et jugées selon leurs mérites.

L'heure, c'est l'heure.

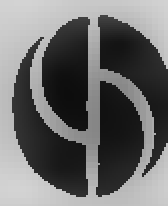
Cette année, c'est présisément à 3H00 du matin, le 26 octobre que les Manitobains devront accepter de perdre une heure qu'ils ne regagneront que le dernier dimanche du mois d'avril, comme la loi de 1967 le stipule. Par ailleurs, depuis le 1er octobre, les automobilistes peuvent rouler avec les pneus cloutés, et cela jusqu'au 30 avril 1981.

Conférence sur la paroisse du Sacré-Coeur

C'est le vendredi 7 novembre que la Société historique de Saint-Boniface organisera, en la salle académique du Collège secondaire de Saint-Boniface, une conférence du père Laplante, o.m.i., intitulée: "La paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg, 1905-1980".



Nous vous aidons à régler vos problèmes d'argent ou de gestion. Ou les deux.



LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

Pour obtenir plus de renseignements, adressez-vous au 386 Broadway Avenue, Winnipeg R3C 3R6 (204) 944-9991 • Bay 6 West, 851 Lagimodière Blvd. Winnipeg R2J 3K4 (204) 233-8791 ou à l'une de nos autres succursales

---

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE BERTH ANNE ASSELIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, commis,

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er décembre, 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois d'octobre, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

LE CENTRE PÉDAGOGIQUE
de la Division scolaire de Saint-Boniface, vend les machines suivantes:

1- Offset 326
1- Machine à copies originales 675M (Master Maker)
1- Machine de conversion des copies originales 166 et accessoires d'imprimerie

Pour plus amples renseignements téléphoner au No **253-2681** ou **257-3576.**

À VENDRE

Parc Windsor - Maison avec salle à manger - 2 chambres à coucher - 2 salles de bains - Garage - Libre le 1er décembre.

Rue Saint-Jean-Baptiste - un duplex.

Paul Godin 247-5497
L.T.D. Realty Inc. 233-0271

À VENDRE

477 rue Ritchot

maison de 2 chambres à coucher meublée avec goût, garage - nouveaux poêle et réfrigérateur.

Composer: 247-4942 ou 489-3461



Surplus du Gouvernement

Vente Publique

Automobiles, Camions légers

Inspection
Jeu. le 30 octobre 1980 09h00 à 16h00
Ven. le 31 octobre 1980 09h00 à 16h00
Sam. le 1 novembre 1980 09h00 à 12h00

Date de clôture
Les offres seront acceptées sur les lieux jusqu'à 12h00, le samedi 1 novembre 1980, date de clôture.
Les formulaires d'offre d'achat seront disponibles sur les lieux.

Pour de plus amples renseignements, téléphoner à la

Corporation de disposition des biens de la Couronne
Edmonton (Alberta)
(403) 434-1471

Lieu de la vente
Sobering Auto Electric Limited
1575, chemin Dugald
Winnipeg (Manitoba)



Corporation de disposition des biens de la Couronne | Crown Assets Disposal Corporation

Sautez sur l'occasion!



"DIAMOND"
Service de messagerie

● Ramassage de colis ● Transport général
● *Par courrier* ● *Par autobus* ● *Par avion*

Spécialisés en contrats réguliers à long terme.

"NOS PRIX DÉMENAGERONT TOUT".
"DIAMOND" est pour toujours

Faites l'expérience de la sécurité de notre service.

Tél.: 475-2226 ou 475-2961
94, Trottier Bay, Winnipeg, Manitoba

Saint-Boniface
EXCELLENTE VALEUR

Bungalow de 3 chambres à coucher - simple garage situé sur beau grand lot 40'x100'

Pour tous renseignements téléphonez à
Roméo Lafrenière No **257-0661**
A.E. Le Page No **247-6777**

BLOCK BROTHERS

À Union Point

- 160 acres, tout cultivé, près de route No 75.

À Saint-Jean-Baptiste

- Restaurant "Drive-In", bon petit commerce au centre du village.
- Deux grandes bâtisses d'un étage sur grand lot, pouvant servir pour usage multipe, tel que soudage, réparations, entretien et vente de motoneiges.
- Maison d'un étage et demi, 2 chambres à coucher, grand lot.

À Saint-Adolphe

- Grand lot de coin, zone commerciale, sur chemin St Mary's.

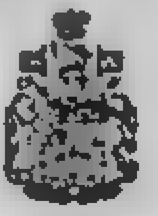
À Letellier

- Bonne maison de 2 étages. À 1 mille du village, sur grand lot de 12.5 acres, avec étables, garage et hangars; le tout à l'épreuve de la montée des eaux.

À Zhoda

- 151 acres dont 140 sont cultivés, avec une petite maison, garage et hangar, le long de la route No 12.

Appelez: **René Dupuis 758-3427**



ATTENTION
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation express du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Evitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

DEMANDE DE SOUMISSIONS
POUR
L'ENTENTE SUR LE CENTRE DE LA VILLE DE WINNIPEG

Les gouvernements du Canada et du Manitoba et la ville de Winnipeg ont convenu de collaborer à l'élaboration de l'entente sur le centre de la ville de Winnipeg et à la définition et la réalisation de programmes et projets particuliers qui seront entrepris au cours des cinq prochaines années.

Cette entente vise à accroître le nombre d'emplois, à stimuler le développement industriel, commercial et résidentiel dans le centre de la ville et à faciliter la participation réelle des habitants du centre de la ville aux activités sociales et économiques liées aux possibilités de développement.

L'entente sur le centre de la ville de Winnipeg comprendra tout un éventail de programmes sociaux et économiques et de programmes d'aménagements en vue de répondre aux objectifs. Dans ce cadre général, on pourra prendre les mesures suivantes:

(a) on encouragera les aménagements industriels et commerciaux appropriés dans le centre de la ville en mettant en place l'infrastructure publique et en accordant une aide sous d'autres formes;

(b) on réalisera des programmes de formation professionnelle plus vastes, théoriques ou sur le tas, se rapportant à des possibilités d'emploi particulières aux habitants du centre de la ville;

(c) on élaborera et on étendra des programmes d'amélioration communautaire et d'encouragement à la propriété ainsi que des programmes de rénovation et de location pour fournir des logements et un environnement permanent aux habitants du centre;

(d) on fournira les installations à base communautaire et les services qui permettront aux habitants du centre de la ville de jouir de meilleures possibilités dans le domaine social, de l'hygiène, de l'éducation, des revenus et de l'emploi;

(e) examiner les méthodes appropriées pour réaliser les programmes et les projets dont on aura convenus, ce qui peut comporter la création d'un organisme ou d'une corporation de développement du centre pour attirer les investissements privés et publics dans le centre de la ville.

On peut obtenir, gratuitement, des exemplaires du Protocole d'accord sur l'élaboration de l'entente sur le centre de Winnipeg, en s'adressant au:

Bureau de l'entente sur le centre de Winnipeg
460 rue Main
Winnipeg, Manitoba R3B 1B6
Téléphone: 949-2302

Les particuliers ou les groupes qui souhaitent présenter des soumissions écrites au Comité d'orientation de l'entente sur le centre de Winnipeg sont priés d'en aviser dès que possible M. Peter Diamant, secrétaire du Comité d'orientation, à l'adresse susmentionnée.

Les soumissions doivent être envoyées au secrétaire au plus tard, le **mercredi 19 novembre 1980.**

Comité d'orientation de l'entente sur le centre de Winnipeg

Bill Norrie, C.R.
Maire de la ville de Winnipeg

G.W.J. (Gerry) Mercier,
Ministre des Affaires urbaines
Province du Manitoba

Lloyd Axworthy
Ministre de l'Emploi et de l'Immigration
Gouvernement du Canada

Aimeriez-vous déménager en Alberta?

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA À EDMONTON EST ACTUELLEMENT À LA RECHERCHE D'UN(E)

RÉCEPTIONNISTE/STANDARDISTE

QUALIFICATION:

12ème année ou équivalent

Bonne connaissance du français et de l'anglais (parlé et écrit)

ÉCHELLE SALARIALE: $10.507 à $13.503

ENTRÉE EN FONCTION: le plus tôt possible

Toute demande d'emploi, accompagnée d'un curriculum vitae, doit être envoyée à

CHERLY BEJCAR
Société Radio-Canada
8861-75ème avenue
EDMONTON (ALBERTA)
T6C 4G8





TRADUCTEUR(TRICE)

Nous disposons d'un poste de traducteur pour traduire des textes d'annonces de l'anglais au français. Cet emploi offre un défi, en plus de constituer une possibilité de promotion future.

Le candidat choisi devra être compétent dans la transcription et être capable de taper à la machine à écrire. Une connaissance des caractères d'imprimerie est souhaitable.

Nous offrons un salaire de départ compétitif et d'excellents bénéfices marginaux.

Pour postuler, envoyez s'il vous plaît un curriculum vitae détaillé comprenant votre niveau académique, votre expérience professionnelle et vos attentes salariales à:

J.C Mosdell
Hudson's Bay COMPANY
77, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 2R1



LA VILLE DE WINNIPEG

SERVICE DE LIBRAIRIE

demande des candidatures pour les emplois suivants:

CONCOURS No 80-58
Agence principale - Saint-Boniface/Saint-Vital

Sous la direction générale du bibliothécaire assistant de la ville, superviser le personnel et les services de toutes les librairies du district. Organiser le service de librairie dans le district, participer au choix du personnel et évaluer leur travail. Participer aux activités de tout le service, telles que la sélection du matériel de librairie et de développement des procédures ordinaires.

QUALIFICATION: connaissances du français et de l'anglais et un degré en bibliothéconomie d'une école de librairie accréditée sont indispensables. Expérience (de préférence 3 ans ou plus) dans un service public similaire, comprenant des responsabilités de surveillant.

SALAIRE: $21.502 - $26.130 annuellement (taux 1980)
$23.660 - $28,756 annuellement (taux 1981)

Envoyez votre candidature par écrit en indiquant le numéro du concours avant le **14 novembre 1980** à:

M.J.W. Woodward
Gérant
Service du personnel
100-510 rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3B 1B9

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE NO. 28

Est à la recherche

d'un professeur

à compter du 3 novembre 1980 au 30 janvier 1981 (possiblement avant) au Complexe scolaire Saint-Claude pour les matières suivantes:

FRENCH 7 & 8
FRANÇAIS 8
FRANÇAIS 201

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone à:

M. L Tougas
Complexe Saint-Claude
Saint-Claude, Manitoba
[redacted]

AVIS MANITOBA

DÉTACHEMENT SPECIAL POUR L'ARRIÉRATION MENTALE

Le gouvernement du Manitoba a établi un détachement ministériel spécial pour l'arriération mentale, composé de représentants des secteurs privés et publics. Le détachement spécial mène actuellement une étude sur la situation des programmes de l'arriération mentale et des services au Manitoba afin de développer un projet compréhensif pour satisfaire les besoins futurs des citoyens mentalement retardés du Manitoba.

Les individus et groupes intéressés sont invités à envoyer des soumissions, par écrit, au détachement spécial en donnant un aperçu de leurs préoccupations, et leurs suggestions concernant les besoins actuels, prévision des services et plans futurs.

Les soumissions écrites devront être envoyées avant le **31 octobre** à:

M. D.G. Tirschmann
Gérant
Projet du détachement spécial
pour l'arriération mentale
1981, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3J 0J9
Téléphone: **889-1860**

RADIO-CANADA
recherche

UN REPORTER-RÉDACTEUR

OBJECTIFS DU POSTE:

Accomplir des missions de reportage et de rédaction, de façon régulière, à la radio et à la télévision.

RESPONSABILITÉS:

- De diverses sources, recherche les nouvelles et en fait le reportage.
- Choisit les films de nouvelles.
- Entretient les contacts nécessaires pour la recherche de l'information.

QUALITÉS REQUISES:

- diplôme universitaire ou équivalent
- un minimum de trois années d'expérience dans des domaines connexes
- Excellente connaissance du français écrit et oral.
- Bonne connaissance de l'anglais.

SALAIRE:

- de $17,188 à $23,795

Toute demande d'emploi, accompagnée d'un curriculum vitae, devra être envoyée à:

M. Germain Massicotte
Superviseur des nouvelles
Société Radio-Canada
607 rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2



PROFESSEUR et **ÉCRIVAIN** de renom à la recherche de la situation; capable de faire:
- traductions, lectures, corrections, communiqués, éditoriaux, publicité, etc...

Téléphonez: **255-2502**

PEINTRE de renom arrivant d'Europe cherche du travail.

Fait: décorations, peintures à l'huile, murales etc.. Donne aussi des cours particuliers de français et de russe.

Téléphonez: 255-2502

LE CENTRE CULTUREL
[redacted]

est à la recherche d'un

AGENT D'INFORMATION

Sous la direction du directeur général, l'agent d'information sera responsable:

- de l'information et de la publicité concernant les divers programmes du C.c.f.m.
- de la relation avec les médias
- de la préparation de documents et communiqués de presse

QUALITÉS REQUISES:

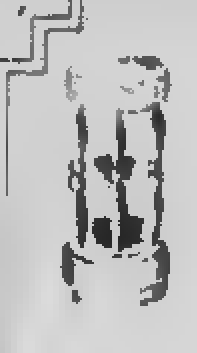
- très bonnes connaissances du français parlé et écrit
- très bonnes connaissance du Manitoba français
- doit faire preuve d'initiative et de bon jugement
- étude et/ou expérience dans le domaine des communications sociales

ENTRÉE EN FONCTION: le plus tôt possible

SALAIRE: à négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **15 novembre, 1980** à:

Le Directeur,
Le Centre Culturel franco-manitobain,
340, boulevard Provencher,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7



Séminaire de gestion

POUR LES PROPRIÉTAIRES/GÉRANTS DE PETITES ENTREPRISES

	Oui	Non
• trouvez-vous toujours le **temps** de faire tout ce que vous voulez?	□	□
• prenez-vous assez de **temps** pour planifier vos journées?		
• est-ce que vous remettez souvent à plus tard des projets importants car vous n'avez pas le **temps** de les réaliser?	□	□

Si vous avez répondu "non" à l'une ou l'autre de ces questions, vous devriez prendre 3 heures de votre temps pour assister à notre

SÉMINAIRE L'ORGANISATION DU TEMPS

qui se tiendra le 30 OCTOBRE 1980
au Niakwa Travelodge,
de 9 00 à 12 00 (midi)

Et si c'était votre meilleur investissement depuis longtemps? (Inscription 8 30)

Pour de plus amples informations ou pour vous i... téléphonez à Patricia Gauthier au 233-6791

($ 20.00 de frais d'inscription par participant)

Les petites annonces

À VENDRE — pour cause de départ- à Saint-Malo (à un mille de la plage près de la manufacture Couture) maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, grande cour 82 1/2x 135, garage. Prix: $25,000 00. Pas d'agent s.v.p. Téléphonez à Saint-Malo: (1) 347-5606
- 573 -

Si vous êtes intéressé à épargnez jusqu'à 10% sur vos comptes d'épicerie et jusqu'à 35% sur la quincaillerie, les appareils ménagers et l'ameublement, venez 443, rue Turenne chaque mercredi entre 13h et [illegible]
- 595 -

À LOUER - grand appartement de 2 chambres à coucher dans duplex, rue Kitson. Poêle et réfrigérateur inclus. $250 00 par mois. Téléphonez au No. 233-1069 les samedi et dimanche.
- 603 -

ON ACHÈTE - des disques français et anglais de toutes sortes. Téléphonez: 943-4773 entre 12h et 18h du lundi au samedi
- 557 -

À LOUER - place de stationnement 325, boulevard Provencher; avec prise de courant Téléphoner: 237-6413.
- 602 -

- Une chambre meublée, libre pour le 15 octobre située rue Ste-Catherine. Pour une personne seule (un jeune homme seulement) Tél: 247-7496 ou 233-6872.
- 605 -

Voudrait acheter un "Philips Dictaphone LFH 0186" complet. Téléphonez (1)-433-7130.
- 613 -

À VENDRE - lots de 3 & 5 acres, très bien boisés (evergreen trees) grands terrains adjacents (terrains de la couronne); endroit idéal pour ski de fond et moto-neige. Téléphonez: Gérard Tétrault, La Broquerie (1) 424-5404 après 18h.
- 612 -



À VENDRE - escalier en bois de 3 marches, presque neuf, a servi seulement un an. Téléphonez: 247-4823 ou 256-6731 le soir.
- 582 -

À VENDRE - une maison roulotte de marque "Sportsman" 23 pieds de longueur complètement meublée, - accepterait éventuellement en échange une maison roulotte plus petite. Tél: 233-4706.
- 610 -

RECHERCHE - une femme de ménage - 1 fois par semaine - (3 à 4h). Salaire à négocier - Quartier Norwood. Les personnes interessées sont priées de téléphoner au No. 237-1146 entre 17h et 19h du lundi au vendredi ou entre 9h à 12h les samedis et dimanches.
- 611 -

À LOUER - Saint-Boniface. Appartement - 2 chambres à coucher - grand salon - stationnement - garage si désiré - Libre 1er novembre - composez 247-4823 de 9h à 16h30 ou 256-8439 le soir.
- 597 -

À LOUER
SAINT-BONIFACE
Appartements de une et deux chambres à coucher
Composer
247-4942 ou 489-3461.

À VENDRE - à Saint-Jean-Baptiste - maison de trois chambres à coucher, grand salon, sous-sol à la grandeur presque fini, double garage. Prix $60.000. Tél: 758-3578
- 608 -

À LOUER - Saint-Boniface, rue Dumoulin - appartement de deux chambres à coucher, proche du Centre culturel, magasins et autobus; très bel appartement, tapis mur à mur (chauffage et parking inclus) poêle, réfrigérateur - $315.00 par mois Téléphonez: 233-1843 ou 889-6922.
- 609 -

"Thé halloween" - le dimanche 26 octobre de 14h à 17h par les - "Ladies Auxiliary" de la Légion No 43 - de Norwood- rue Marion Saint-Boniface - Pâtisserie - Belles choses, à vendre, etc. Bienvenue à tous.
- 615 -

À VENDRE - une "van" Chevrolet, Beauvile 1975; servo-frein, servo-direction, radio; 72,000 milles, excellent état; on demande: $2,900 - téléphonez au No 237-0310
- 607 -

À LOUER - pour le 1er novembre, à Saint-Boniface, rue Ste Catherine un appartement d'une chambre à coucher, tout meublé, beau tapis mur à mur, et télévision $150.00/mois. Pour une personne, tranquille, au 1er étage (de préférence un jeune homme qui travaille). Stationnement inclus.

Maman avec beaucoup d'expérience gaderait chez moi des enfants (nouveau-nés à 2 ans) du lundi au vendredi. Tél.: 247-8022 - 263 rue Horace à Saint-Boniface.
- 618 -

À DONNER - belle chienne berger allemand, 1an1/2, a tous ses vaccins, stérile, très douce avec les enfants. Téléphonez: 237-3799
- 621 -

À VENDRE - draperies pour salle à manger faite sur mesures (seulement deux ans d'usure) - 1 table dessus en arborite - pour massages un "Thermo Cyclopad" et un "niagara (hand unit)" en bonne condition - un manteau de cuir pour hommes, grandeur 40, en bonne condition - 1 commode avec miroir. Téléphonez: 257-6922
- 614 -

PERDU - chein "Husky" de 3 mois, gris avec tête noire et poitrail blanc - aux alentours de la rue Masson - offre récompense - Téléphonez: 237-3456.
- 617 -

À VENDRE - Crèche de Noël munie d'une lampe intérieure approx. 24"x15"x16"
- "Stagecoach" attelé de 2 chevaux, muni d'une lampe intérieure.
- "Coveres wagon" attelé de 2 chevaux
- Linge de garçons & filles - grandeur naissance à 2 ans.
Téléphonez. 256-0283
- 620 -

À LOUER - maison à Aubigny, 3 chambres à coucher. Libre immédiatement. Prix $100 00 par mois. Téléphonez: 237-5672
- 619 -

À VENDRE - Une "Van Ford, Econoline", 1976: radio AM/FM, cassette, sièges baquets, intérieur aménagé, en excellente condition, appelez 233-8689 (en soirée).
- 616 -

AVOCATS-NOTAIRES

ASSUREURS

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

COMPTABLES

CHIROPRATICIENS

OPTOMÉTRISTES

Nécrologie

Roméo DESAULNIERS

Paisiblement, à l'hôpital de Saint-Boniface Roméo Desaulniers, fut rappelé à Dieu, le samedi 20 septembre, 1980. Il était âgé de 75 ans.

Les prières ont été récitées, mardi le 23 septembre à 14h, suivit de la messe à 14:30 en l'église de Saint-Malo. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Pierre-Jolys.

Il laisse dans le deuil sa femme Léonie, née Neveux, ainsi que quatre filles: Simone (Lionel) Péloquin de Saint-Pierre-Jolys, Yvette (François) Lefèvre de Saint-Pierre-Jolys, Rachel (Aurèle) Hébert de Somerset, Jacqueline de Paris, France; deux garçons: Roger (Olive de Binscarth, Manitoba, Marcel de High Prairie, Alberta; deux brues: Pearl Mercer de Vancouver, Helen Carels de Mélita, Manitoba; 26 petits enfants et 21 arrière-petits-enfants; une soeur; Corise (Alex) Mireault de Winnipeg; 3 frères: Paul (Marguerite) de Winnipeg; Charlie de Winnipeg, Lucien (Francis) de Oshawa, Ontario; 2 belles soeurs: Verne de Kenora, Ontario, Agnès de Saint-Pierre-Jolys.

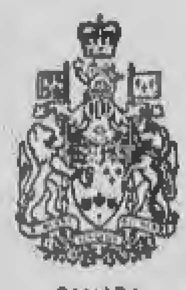
Il fut précédé dans la tombe par deux garçons, Denis en 1953 et Robert en 1956, ainsi que par son père Josaphat et sa mère Rose Alba et deux frères Léo et Benjamin.

Les porteurs étaient: Bernard Lefèvre, Marc Desaulniers, Martial, Richard et Robert Hébert, René Péloquin.

Les arrangements furent confiés à la chapelle funéraire de Saint-Pierre, Luc Dandenault, gérant.

REMERCIEMENTS

La famille Désaulniers remercie sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messe, prières, fleurs ou assistance aux funérailles. Merci aux membres de la chorale et à l'organiste. Merci Achille. Un merci spécial aussi aux médecins et infirmières du Foyer Saint-Boniface pour le dévouement inlassable envers notre cher disparu, et leur accueil et compréhension toujours sympathiques envers tous les membres de la famille. Merci aussi aux personnes qui ont préparé et servi le goûter. La famille vous en est profondément reconnaissante.



Royal Commission on Newspapers

Commission royale sur les quotidiens

DEMANDE DE MÉMOIRES

LES JOURNAUX VOUS TOUCHENT

La Commission royale sur les quotidiens doit, en vertu de son mandat, examiner les causes et les conséquences de la concentration de la propriété dans l'industrie des journaux.

Nous examinons :

- la situation actuelle dans l'industrie des journaux et son effet sur le public.
- les conséquences de l'élimination d'un quotidien pour les individus et pour la vie communautaire dans les villes où un journal a disparu au cours des dernières années.
- les conséquences de la présente situation dans l'industrie des journaux pour la vitalité et la cohésion de l'ensemble du pays, sur le plan politique, économique, social et intellectuel.

(Le texte intégral du mandat est disponible sur demande.)

Tom Kent
Président

Laurent Picard
Commissaire

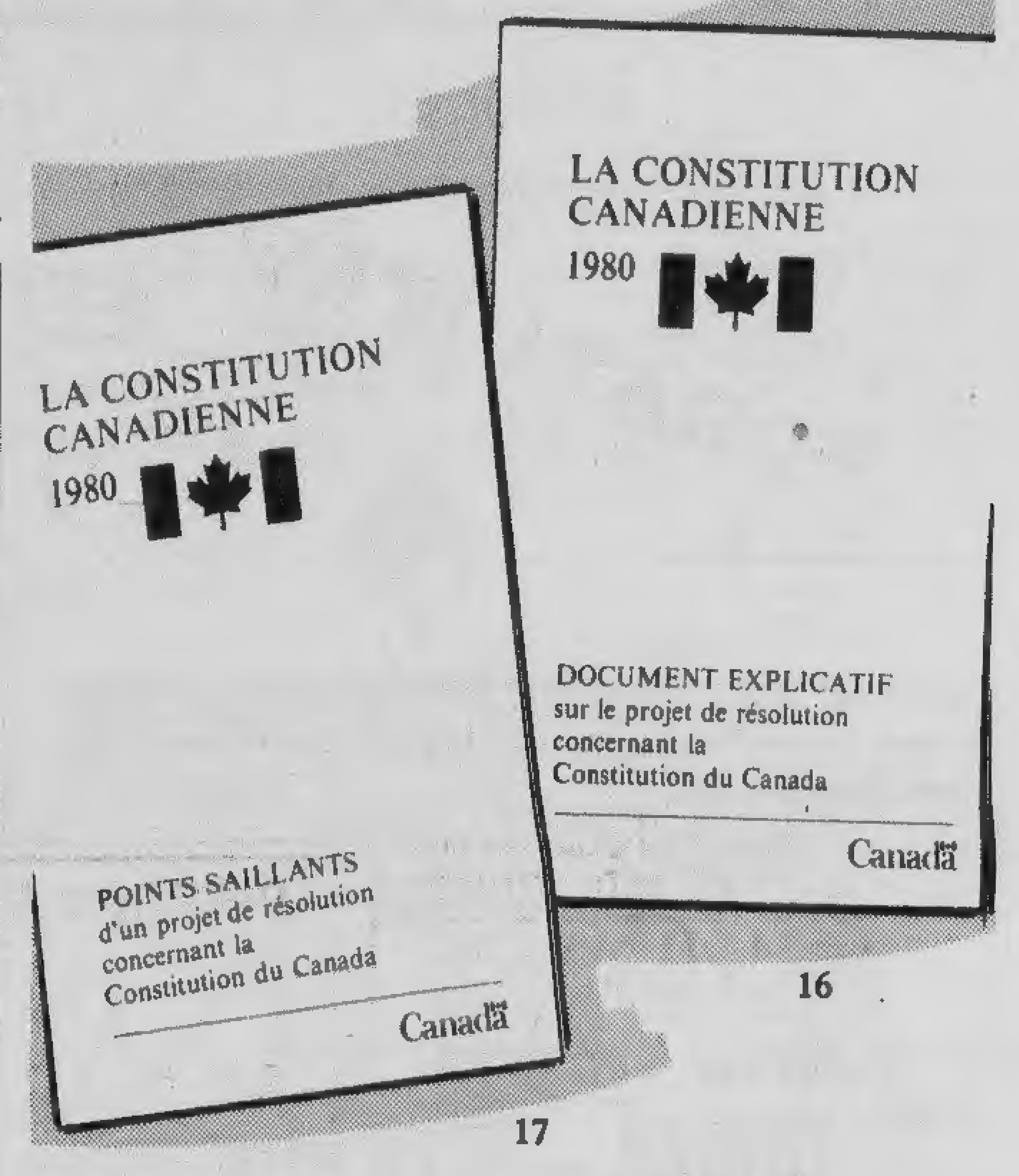
Borden Spears
Commissaire

Veuillez faire parvenir vos commentaires et suggestions par écrit avant le 15 novembre 1980 à :

Nicholas Gwyn,
Secrétaire,
Commission royale sur les quotidiens
C.P. 1860
Station "B",
Ottawa, Ontario.
K1P 5R5
(613) 996-1166



Matière à réflexion



**De l'information naît la réflexion.
Si vous désirez obtenir gratuitement ces publications, vous n'avez qu'à vous présenter dans les bureaux de poste des centres urbains.**

Vous pouvez aussi vous les procurer en remplissant le bon de commande ci-dessous.

Publications Canada
C.P. 1986, Succursale "B"
Ottawa K1P 6G6

Je désire recevoir GRATUITEMENT: les documents tels qu'indiqués.

POINTS SAILLANTS	17	☐
DOCUMENT EXPLICATIF	16	☐
AJOUTEZ MON NOM À VOTRE LISTE D'ENVOI		☐

Nom: ____________

Adresse: ____________

Ville: ____________

Province: ____________ Codé postal: ____________

Canada

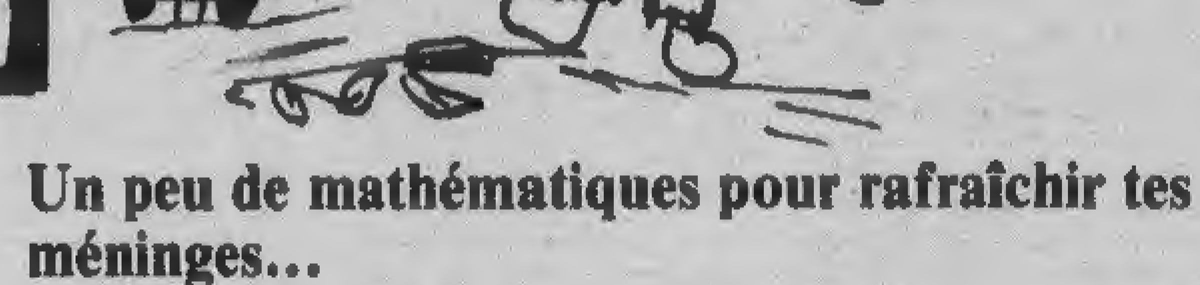
La Page de Bicolo . . .

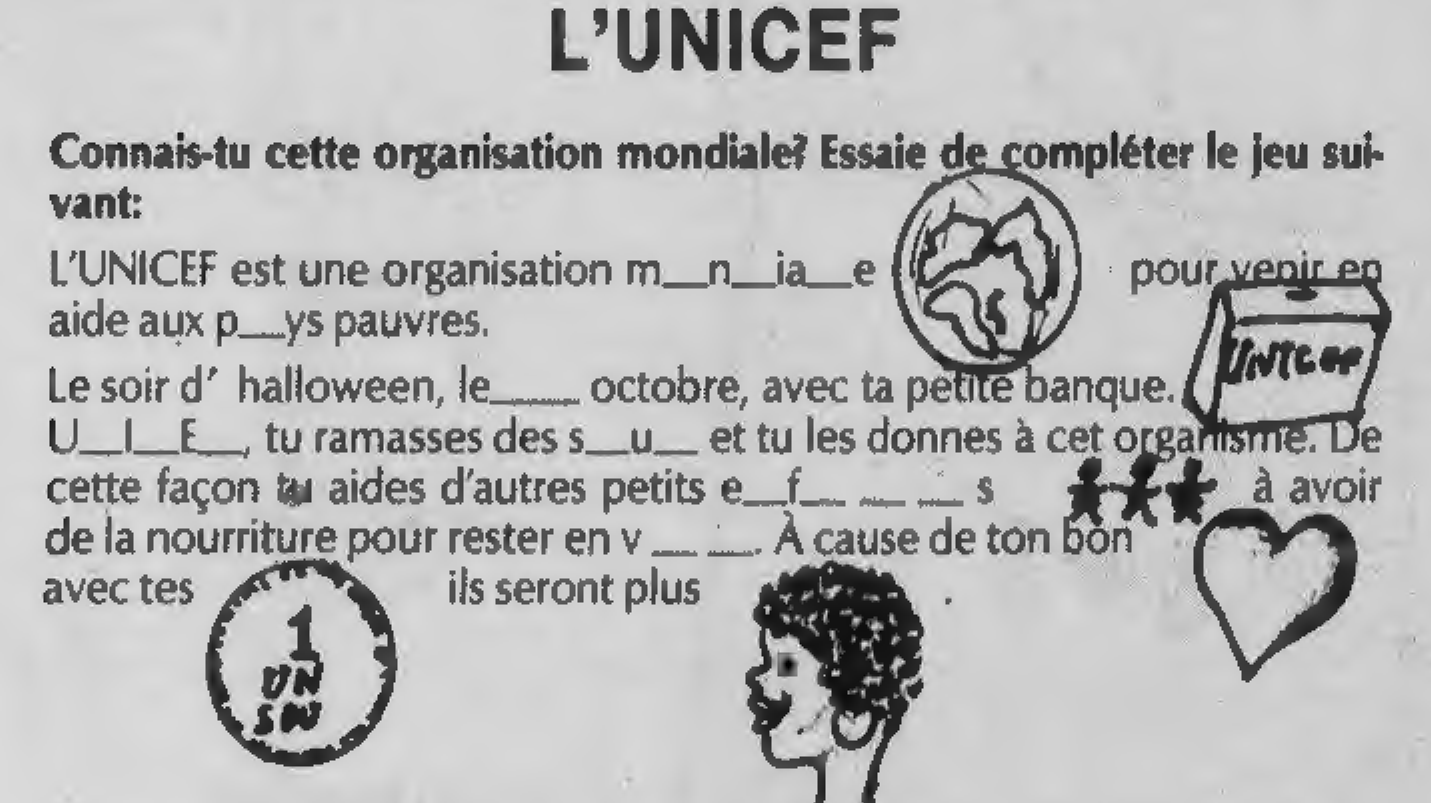
Bonjours les amis!

Si tu sors le soir d'halloween, n'oublie pas la banque UNICEF. Ainsi, tu feras beaucoup d'heureux!

Bicolo!

HALLOWEEN



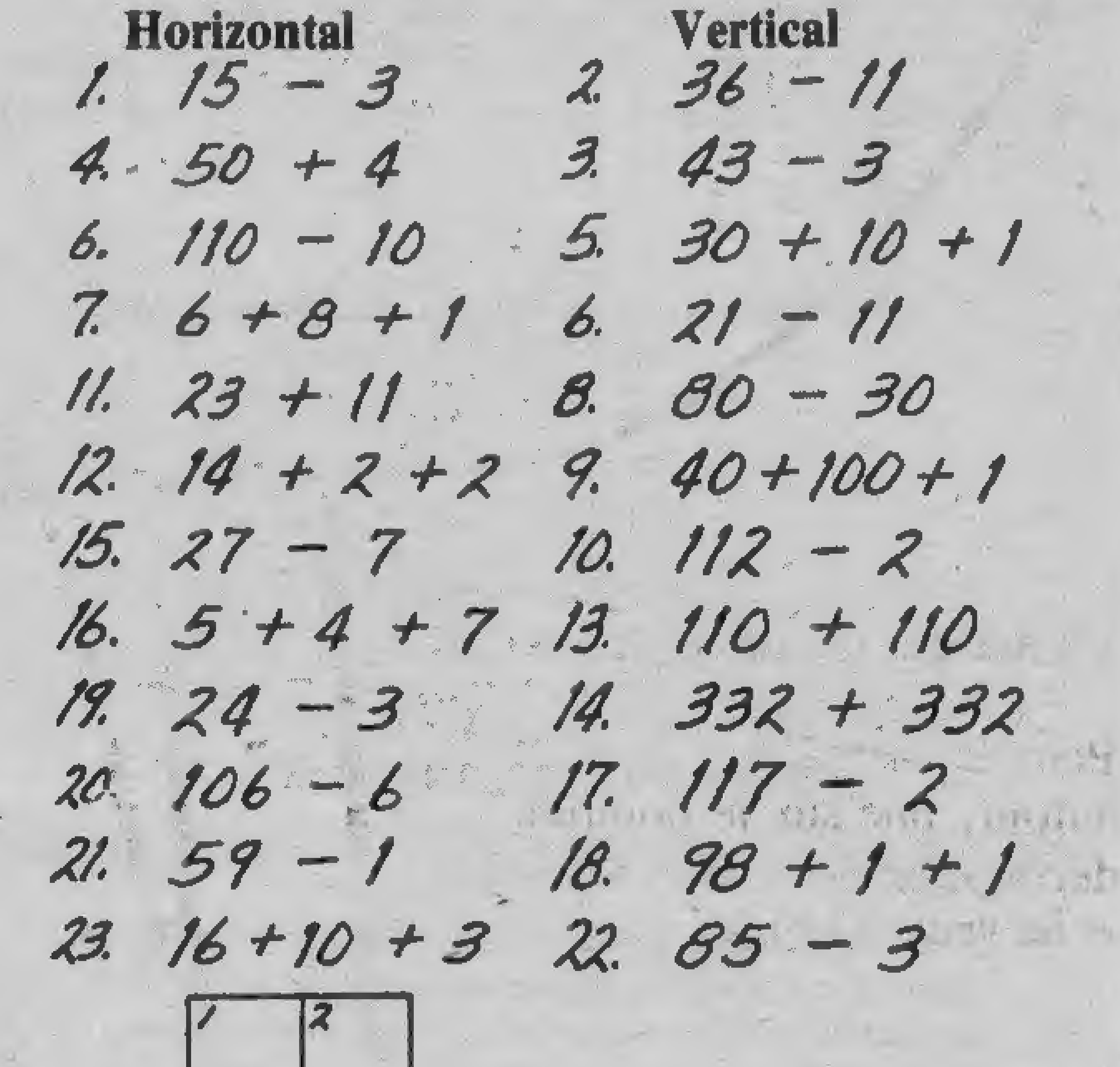


L'UNICEF

Connais-tu cette organisation mondiale? Essaie de compléter le jeu suivant:

L'UNICEF est une organisation m__n__ia__e pour venir en aide aux p__ys pauvres.

Le soir d' halloween, le____ octobre, avec ta petite banque. U__I__E__, tu ramasses des s__u__ et tu les donnes à cet organisme. De cette façon tu aides d'autres petits e__f__ __ __ s à avoir de la nourriture pour rester en v ___ __. À cause de ton bon avec tes ils seront plus

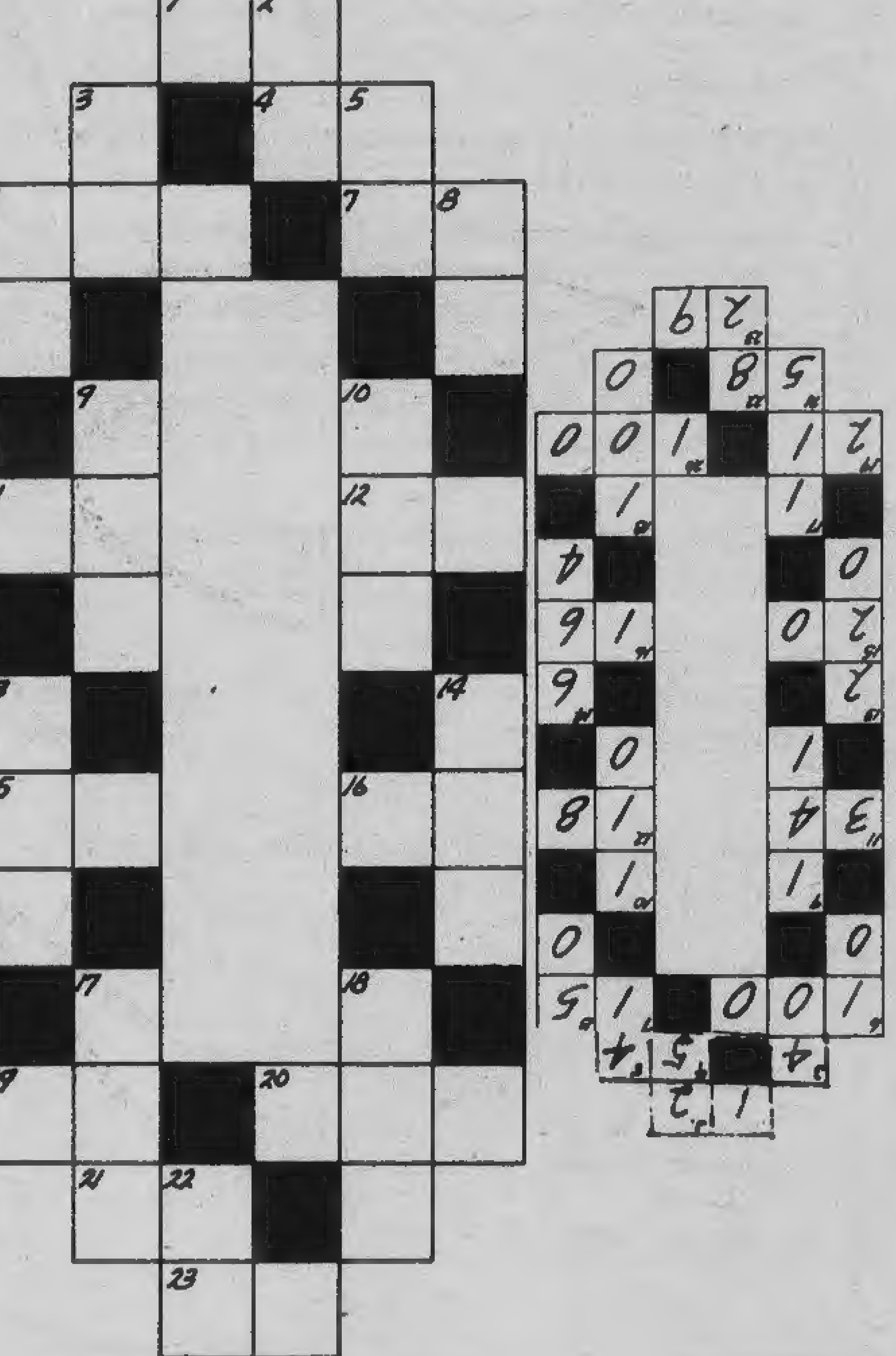


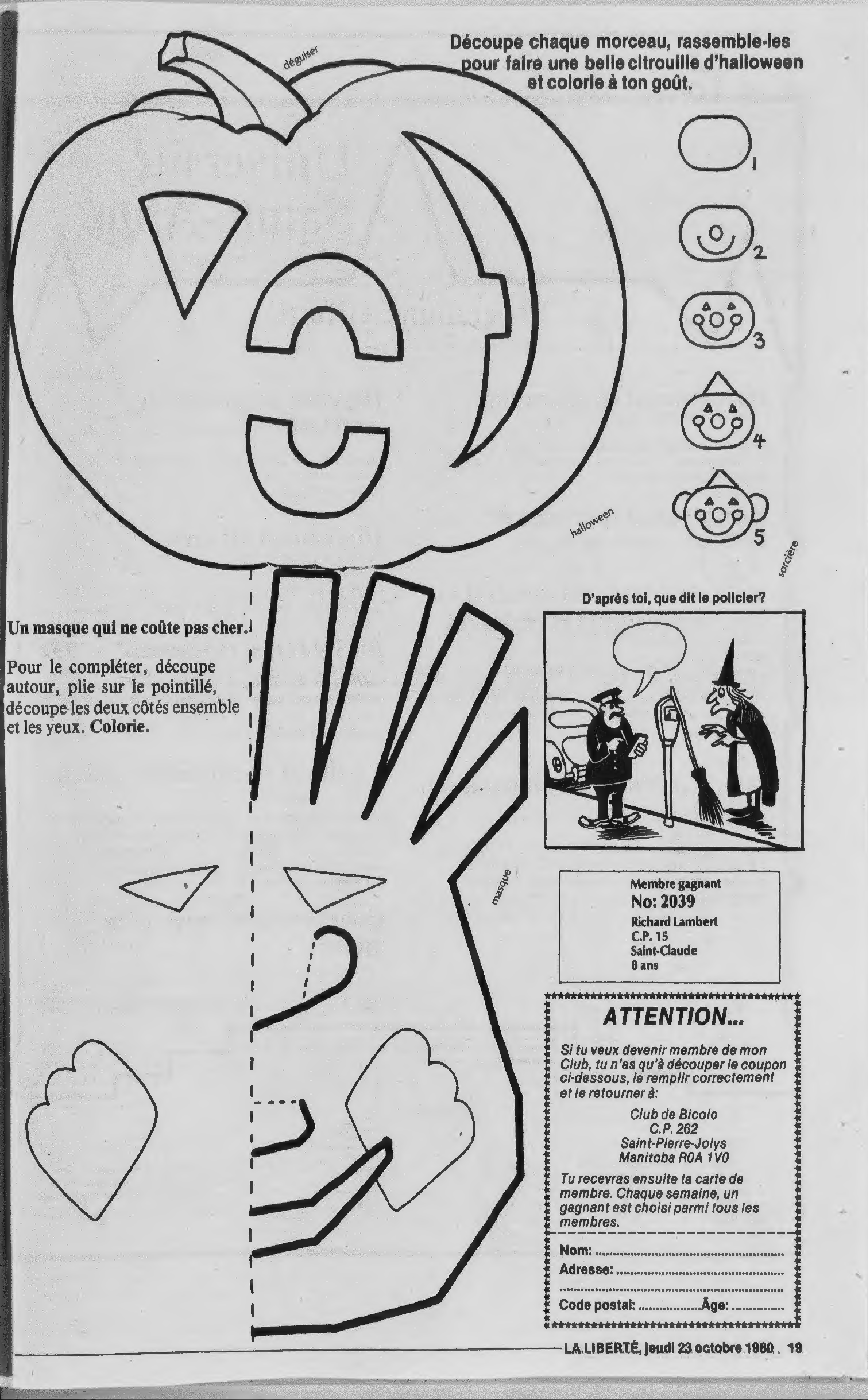
Un peu de mathématiques pour rafraîchir tes méninges...

Horizontal		Vertical	
1.	15 − 3	2.	36 − 11
4.	50 + 4	3.	43 − 3
6.	110 − 10	5.	30 + 10 + 1
7.	6 + 8 + 1	6.	21 − 11
11.	23 + 11	8.	80 − 30
12.	14 + 2 + 2	9.	40 + 100 + 1
15.	27 − 7	10.	112 − 2
16.	5 + 4 + 7	13.	110 + 110
19.	24 − 3	14.	332 + 332
20.	106 − 6	17.	117 − 2
21.	59 − 1	18.	98 + 1 + 1
23.	16 + 10 + 3	22.	85 − 3

Voici un mot mystère bien spécial pour halloween. Les mots que tu dois trouver se trouvent partout dans la page.







Un masque qui ne coûte pas cher.

Pour le compléter, découpe autour, plie sur le pointillé, découpe les deux côtés ensemble et les yeux. **Colorie.**

D'après toi, que dit le policier?

Membre gagnant
No: 2039
Richard Lambert
C.P. 15
Saint-Claude
8 ans

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: .... **Âge:** ....